



Rapport d'Activité 2024

ALTHEA

8 rue du Vieux Temple - Grenoble -

Siren : 779559368 - Code APE 8790 B -

Oasis 38

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble

L'Appart

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble



Sommaire

Avant-Propos

p.5

- Le Mot du Président
- Le Mot du Directeur

Chapitre 1. L'Association ALTHEA

p.9

Chapitre 2. L'Appart

p.25

Chapitre 3. En transversalité

p.53

Chapitre 3. Oasis 38

p.65

Avant-Propos

Le Mot du Président,

Hubert VERNAY

L'association et le contexte social

L'année 2024 a connu un contexte social et économique tendu, qui n'a épargné ni les publics que nous accompagnons, ni les structures comme la nôtre, en première ligne face à la précarité et aux situations de grande vulnérabilité.

Depuis 2019, notre association évolue dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens renouvelé en 2023 (CPOM), qui a permis de structurer nos actions (via les fiches action), de garantir une certaine stabilité et de renforcer la qualité de nos accompagnements. Mais force est de constater que les moyens ne suivent pas toujours l'évolution des besoins.

Le secteur social dans son ensemble subit une pression croissante due à la hausse du coût de la vie, à la limitation des financements publics, à la complexification des parcours d'accompagnement, et surtout, à une demande sociale qui ne diminue pas. Nous observons au quotidien les conséquences directes de ces déséquilibres : une précarité qui se banalise, des publics toujours plus nombreux et en détresse, et des professionnels sous tension.

Dans ce contexte, notre association a continué à remplir ses missions avec détermination et engagement.

Nos équipes ont redoublé d'efforts pour garantir la dignité et la sécurité de chacun :

Le service **OASIS 38** a poursuivi son travail auprès de personnes en situation de grande précarité, leur proposant non seulement un toit, mais un accompagnement global, humain, individualisé.

Pour **L'APPART** Le parcours de sortie de la prostitution reste un chemin complexe, semé d'obstacles administratifs, sociaux, psychologiques. Mais encore en 2024, il a accompagné avec bienveillance et professionnalisme de nombreuses personnes vers une réinsertion possible.

Je tiens à aborder un point essentiel de la vie associative : la **gouvernance**. Depuis longtemps et en 2024 en particulier, nous nous sommes interrogés sérieusement sur notre capacité à renouveler et élargir le Conseil d'Administration. La difficulté à mobiliser de nouveaux administrateurs est une réalité que partagent de nombreuses associations aujourd'hui. Pourtant, grâce à la mobilisation de plusieurs administrateurs que je tiens ici à remercier chaleureusement, nous nous apprêtons à accueillir en 2025, **trois nouvelles personnes**. C'est une excellente nouvelle, signe d'un engagement qui se transmet et d'un projet qui continue à susciter l'adhésion. Nous continuerons à cultiver cette dynamique, car la pérennité de notre action passe aussi par un engagement citoyen et bénévole fort.

Conclusion

Je veux enfin saluer l'engagement sans faille de nos équipes salariées ainsi que la confiance que nous témoignent nos partenaires publics et privés. Dans un monde en mutation rapide, parfois dur, parfois injuste, il est plus que jamais essentiel de défendre des valeurs de solidarité, d'humanité, et de justice sociale.

Malgré des inquiétudes sur l'avenir : Réforme de la tarification, appels à projets concurrentiels, précarisation du travail social. Je veux rappeler notre force collective nos excellents rapports avec notre tutelle (la DDETS) notre ancrage territorial, et la pertinence de notre projet associatif, qui doit continuer à porter haut et fort la voix des invisibles.

Ensemble, restons vigilants, combatifs et créatifs. Car plus que jamais, notre action est nécessaire.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre présence, votre soutien et votre engagement et plus particulièrement aux salariés et au directeur qui ont permis à l'association de poursuivre sa mission en 2024.

Le Président
Hubert VERNAY



Le Mot du Directeur,

Loïc JACQUEMOUD

En 2024, l'association ALTHEA a poursuivi son engagement auprès des publics en situation de grande précarité, en conjuguant **Réflexivité** et **Solidarité**, tout en affirmant sa place de ressource sur le territoire.

Notre action s'appuie sur un **réseau de partenaires solide et diversifié**, et chaque initiative que nous portons vise un objectif central : **accompagner les personnes vers des parcours d'émancipation et d'insertion durables**, dans le respect de leur dignité et de leur singularité.

Face à la précarisation croissante et à la complexité des parcours de vie, nous avons renforcé notre capacité d'adaptation. En plaçant la **santé**, la **prévention**, la **culture** et la **sensibilisation** au cœur de nos actions, nous avons pu proposer un **accompagnement global, personnalisé**, et respectueux du **pouvoir d'agir** des personnes accompagnées.

L'année 2024 a également été marquée par des **projets structurants** : mise en place de pôles thématiques, réponses à des appels à projets nationaux, montée en compétence des équipes... Autant de leviers qui consolident les fondations de nos services pour mieux anticiper les défis à venir.

→ Des actions au cœur des besoins

À **Oasis38**, suite à un accord de la DDETS, établi dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2023-2027, les 11 places de CHRS Urgence ont été transformées en places CHRS Insertion au 1^{er} janvier 2024, permettant ainsi d'atteindre une capacité de 88 places.

Dans un contexte social tendu, l'équipe a su innover, sécuriser les parcours résidentiels, et favoriser l'accès au logement durable, notamment à travers une approche systémique de l'accompagnement, des ateliers de préparation à l'habitat et l'expérimentation de l'**Atelier d'Aide à la Vie Active (AAVA)**, mené en consortium (L'Oiseau Bleu, Point d'Eau, France Horizon, ADATE, Le Relais Ozanam, l'Afpa, le CCAS de la Ville de Grenoble et l'Amicale du Nid).

À **L'Appart**, l'année a été marquée par une intensification des actions de terrain, en particulier sur la prostitution des mineurs, grâce à un partenariat renforcé avec le Département. Le service a affirmé son rôle de structure ressource, tout en consolidant ses axes d'intervention : santé globale, réduction des risques, non-discrimination et protection des droits fondamentaux.

→ Une dynamique collective au service du sens

La dynamique interne s'est enrichie grâce à une **transversalité accrue** entre les équipes d'Oasis38, de L'Appart et de l'équipe support. Cela s'est traduit par :

- La structuration d'un **Pôle Santé**, en lien avec le **Réseau Santé Social Précarité 38**, en plein développement ;
- Le déploiement d'un **Pôle Culture et Bien-être**, pour favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes accompagnées ;
- La mise en place de **groupes de parole** autour de la parentalité et de l'interculturalité, en partenariat avec le DSPP du CHAI ;
- Une attention renforcée à la **formation**, afin de soutenir la montée en compétence des professionnels.

Ces actions n'auraient pas été possibles sans la **confiance de nos partenaires** : la DDETS, le Département de l'Isère, la DDFE et le Ministère du Droit des Femmes et de l'Égalité, et la Ville de Grenoble, que nous remercions vivement.

→ Une équipe engagée, un projet vivant

Dans un contexte de fortes tensions dans le secteur social et de perte d'attractivité des métiers, **la stabilité et l'engagement des équipes d'ALTHEA sont remarquables**. Je tiens à remercier sincèrement chaque professionnel pour sa rigueur, son humanité et son engagement quotidien auprès des plus vulnérables.

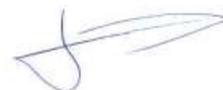
Cette solidité collective est le socle de la qualité de notre accompagnement, mais aussi d'un climat de travail respectueux, éthique et profondément humain.

→ Perspectives 2025 : consolider et innover

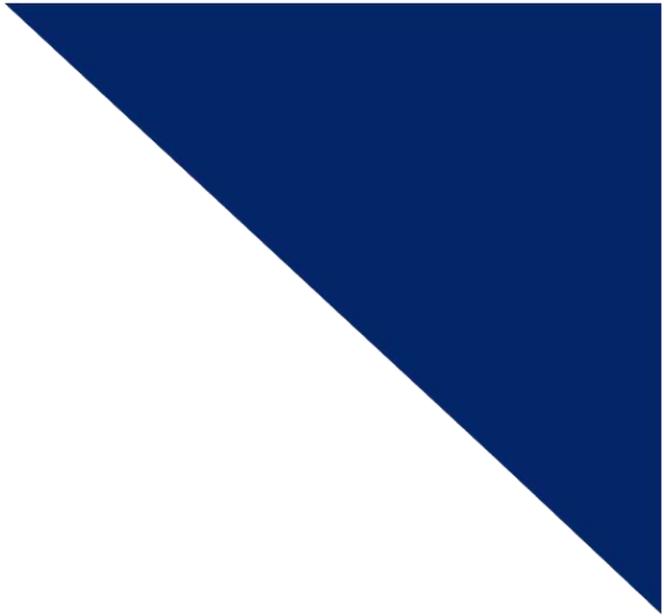
En 2025, ALTHEA inscrit son action dans une double dynamique : **consolider les acquis** de l'année écoulée et **innover pour répondre aux besoins émergents**.

Notre stratégie s'appuiera sur une démarche **éthique, inclusive et adaptable**, fidèle à nos valeurs. C'est cette fidélité à nos principes qui attire des professionnels passionnés et fait vivre notre projet social avec **exigence, humilité et humanité**.

Ensemble, nous continuerons à bâtir des réponses pertinentes, engagées et solidaires, au service des personnes accompagnées.



Le Directeur
Loïc JACQUEMOUD



Chapitre 1 : ALTHEA

Sommaire

I.	2024 année bissextile	p.13
II.	Projet de service / Projet d'établissement	p.14
III.	L'actualité en France et dans le monde	p.14
	1. V. Poutine réélu pour 6 ans	
	2. Make America great again ?	
	3. Les Jeux Olympiques de Paris	
	4. Promulgation de la Loi Immigration	
	5. Dissolution de l'Assemblée Nationale	
	6. L'IVG dans la Constitution	
	7. Le mal logement	
IV.	Logements, maintenir la qualité du parc	p.17
	1. Des critères de captation exigeants	
	2. Un travail d'équipe	
	3. Après le CHRS	
V.	Point CPOM	p.19
	1. CPOM 2024	
	2. Réforme de la tarification	
VI.	Audit Téléphonie et copieurs	p.20
	1. Une constante vigilance des dépenses	
	2. Nouvel audit, nouvelles économies	
	3. Une démarche qui atteint ses limites	
VII.	Et toujours, les partenariats	p.21
	1. Nouveauté : Le Musée de Grenoble	
	2. Et encore	
	3. Mais aussi	

I. 2024, année bissextile

« *Les jeux sont faits...rien ne va plus* », la phrase type du croupier pourrait presque s'appliquer à cette année 2024 ; effectivement, « *rien ne va plus* » mais on espère néanmoins que « *les jeux ne sont pas faits* », même si les derniers chiffres ne sont pas encourageants.

En enregistrant plus de 83 millions de personnes, l'année 2024 bat le record mondial du nombre de déplacés. Guerres, conflits, famines, catastrophes naturelles, les causes sont multiples et souvent cumulatives ; Soudan, Gaza, Ukraine, séisme au Myanmar, cyclone Garance à la Réunion, Chido à Mayotte, inondations ...

En France, on pourrait entamer la bataille des chiffres en avançant un PIB à 1,1% tout en soulignant une stagnation de la consommation des ménages, un taux d'épargne élevé et un recul de l'investissement des entreprises.

C'est dans ce contexte qu'ALTHEA poursuit son activité, remplit ses missions auprès des publics les plus fragiles et maintient une dynamique de projet ;

- Sous l'impulsion du travail mené par le Conseil d'Administration sur le Projet Associatif, L'Appart et Oasis 38 terminent respectivement l'élaboration de leur projet de service et projet d'établissement ;
- Le CPOM est mis en œuvre sur plusieurs de ses axes et suit les déclinaisons demandées dans les fiches actions ;
- La santé, la culture et la parentalité sont des axes forts de travail, développés en transversalité entre les 2 services, L'Appart et Oasis ;
- De nouveaux partenariats viennent enrichir la palette des possibles ;
- La valeur ajoutée de la nouvelle organisation du service technique se confirme avec la mise en œuvre de l'AAVA et le développement des ateliers *Habiter* ;
- L'IML, dans le cadre de la politique du logement d'abord, poursuit un développement maîtrisé. Dans un même temps, le parc de logements du CHRS est actualisé grâce à de nouvelles captations ;
- En 2024, il y a eu du mouvement au sein de l'association : l'Appart accueille désormais Coline, Eric et Amel, après le départ en fin d'année de Pascal, Jean-Baptiste et Lila. Laurent remplace Christiane (en arrêt) sur le poste de responsable économique.
- Des formations collectives de plusieurs jours ont favorisé non seulement une réflexivité sur les pratiques mais également un partage intéressant et une bonne communication entre des professionnels de fonctions différentes. Deux grands thèmes : « *Education à la vie affective et sexuelle* » (Planning familial) et « *Approche systémique* » (Ocellia).

ALTHEA poursuit donc le développement d'une dynamique de travail et de relation intéressante favorisant une meilleure connaissance des enjeux professionnels, facilitant le travail en transversalité et l'élaboration de projets communs aux deux services.

II. Projet de service / Projet d'établissement

L'année dernière, en 2023, le projet associatif a été finalisé, formalisant ainsi les orientations spécifiques de l'Association et la mise en œuvre des modalités de travail en lien avec les enjeux de l'évolution des politiques publiques.

Dans cette continuité, 2024 initie un travail collégial visant désormais à élaborer le projet de service de L'Appart et le projet d'établissement d'Oasis38, comme prévu dans la fiche action 2.4 du CPOM

Ce travail en équipe permet d'interroger les pratiques professionnelles et de fédérer les équipes à l'heure où Althéa accueille de jeunes professionnels et finalise des recrutements à profils sur le service l'Appart afin de correspondre plus finement aux besoins du service et aux évolutions.

(Fiche action 2.4)

III L'actualité en France et dans le monde

« Plus belle la vie » ? On aimerait retrouver l'insouciance et les rebondissements heureux de la série culte de TF1 mais la réalité de l'actualité nous rattrape en cette année 2024.

Si effectivement quelques temps forts comme les JO d'été, ont pu galvaniser la nation et si la protection du droit des femmes est aujourd'hui renforcée, il n'en reste pas moins que l'année 2024 est marquée par une actualité internationale compliquée et un environnement social français dégradé.

Dans ce contexte, le travail social trouve tout son sens et même si les conditions d'exercice du métier se complexifient, l'engagement des professionnels reste fort auprès des publics les plus fragiles, prioritairement impactés par ces évolutions.

3.1 Vladimir Poutine réélu pour 6 ans

Mai 2024, sans surprise, Vladimir Poutine est réélu pour un cinquième mandat.

En enregistrant plus de 87% des suffrages, il ne laisse aucune chance à ses opposants, le plus célèbre d'entre eux Alexeï Navalny étant pour sa part décédé dans une prison du cercle polaire.

Il poursuit donc, entre autres, l'offensive menée sur Kiev depuis février 2022.

De ce fait, et afin d'accueillir les Ukrainiens, la France développe un dispositif IML dédié tout en acceptant les orientations via l'IML classique. Les personnes ukrainiennes accueillies en France peuvent bénéficier d'une protection temporaire, immédiate, en raison de la guerre. Ce dispositif exceptionnel autorisé par le Conseil de l'Union Européenne depuis mars 2022, est prolongé jusqu'au 04 mars 2026.



3.2 Make America great again : *jusqu'au bout du rêve*¹ !

Le novembre 2024, Donald Trump est élu 47^{ème} président des Etats-Unis devant Kamala Harris, sa rivale démocrate.

Si Emmanuel Macron indique être prêt « *à travailler ensemble* » avec « *respect et ambition* », dans un même temps le 1^{er} ministre français en poste Michel Barnier plaide pour une Europe unie et coordonnée et souligne le danger des relations bilatérales.

Alors que de nombreux chefs d'Etat félicitent le nouveau président, le Kremlin indique que Vladimir Putin reste en retrait et jugera Donald Trump sur ses actes.

Volodymyr Zélensky espère un soutien pour obtenir une paix juste.

Au-delà de toutes les extravagances de styles du Président Américain, il est un domaine qui fait particulièrement frémir : sa volonté affichée de réorienter les politiques sociales : lutte contre les immigrants et révocation du statut légal de 500 000 migrants, décidé sous J. Biden.



Réduction des aides alimentaires, remise en cause de l'Obama-care, réduction du nombre de fonctionnaires

3.3 Les jeux Olympiques : anatomie d'une communion réussie

Le sport comme élément fédérateur, porteur de valeurs, catalyseur d'inclusion sociale.



C'est probablement le plus large défi relevé par les athlètes olympiques et paralympique : celui de faire vibrer une nation, de permettre à tout un chacun de battre des records par procuration, de faire vivre des émotions de surpassement et de fraternité incroyables.

L'été 2024 a permis de récolter 19 médailles d'or, 28 d'argent et 28 de bronze mais a surtout agit comme un ciment de cohésion sociale.

3.4 Promulgation de la loi Immigration :

Promulguée le 26 janvier 2024, cette loi pour « *contrôler l'immigration et améliorer l'intégration* » contient de nombreuses mesures qui fragilisent la notion d'asile et peuvent précariser encore d'avantage certaines personnes étrangères.



Cette orientation politique se traduit sur le plan législatif et met l'activité des 2 services d'ALTHEA en tension et génèrent un découragement chez certaines personnes accompagnées.

Ici, le travail engagé en interne avec les 2 juristes de l'ADATE prend tout son sens et favorise une meilleure lecture de ce texte tout en permettant d'ajuster les démarches.

Cf. décryptage page : 94

¹ Jusqu'au bout du rêve, « Fell good movie » de 1987, réalisé par Phil Alder Robinson avec Kévin Costner

3.5 Dissolution de l'Assemblée : quelles réactions des acteurs du social ?

« Les français n'ont pas compris ma décision », « j'ai décidé de vous redonner le choix de votre avenir parlementaire par vote ».

Le 9 juin, le président Emmanuel Macron dissout l'Assemblée nationale cristallisant les difficultés de la nation et des français.

Le président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), Pascal Brice souligne l'inquiétude chez ses adhérents. Face au risque de voir les travaux en cours s'interrompre net, il remarque que « le coup d'arrêt est prononcé déjà depuis six mois » dans le secteur social.

Ainsi, le quotidien des personnes en situation de pauvreté et des étrangers s'est considérablement dégradé et les travailleurs sociaux qui les accompagnent peinent à conserver une dynamique de prise en charge contenante.

3.6 Le Mal logement : une année record

En 2024, la *Fondation pour le logement des défavorisés* (ex Fondation Abbé Pierre) publie son rapport et souligne que 2024 est l'année des tristes records :

350 000 personnes sans- abris, 7000 d'entre elles tentent de trouver un hébergement d'urgence chaque soir et 735 personnes sont mortes cette année en France (moyenne d'âge 49 ans).

Les enfants sont les premiers touchés et, à la veille de la rentrée scolaire 2024, on dénombre 2043 enfants sans hébergement soit une hausse de 120% par rapport à 2020.

Cette année « rouge » vient contraster avec l'année « blanche » côté politique. En effet, les conséquences des nombreux tourments politiques de ces derniers temps ont figé tout développement puisque pendant 7 mois, personne n'était nommé au poste de ministre du logement.



Ces éléments impactent de façon récurrente l'activité de notre CHRS et en particuliers pour faciliter la sortie des personnes et leur accession à un logement autonome.

3.7 Protection du droit des femmes en France

L'Interruption volontaire de grossesse IVG est inscrite dans la constitution de 1958.

La loi constitutionnelle du 8 mars 2024 comporte un article unique, qui précise que "*La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse*".

Par ce texte, la France devient le premier pays au monde à reconnaître dans sa Constitution la liberté de recourir à l'avortement, alors même que dans un même temps, le droit d'avorter est en régression dans plusieurs pays étrangers comme les Etats Unis ou d'autres pays d'Europe.



Flash back :

- 17 janvier 1975, la Loi Veil dépénalise temporairement l'avortement
- Décembre 1979, la loi rend définitive les dispositions de la Loi Veil
- 2013 Loi de financement de la Sécurité Sociale rend l'avortement gratuit
- 2017, la loi étend le délit d'entrave à l'IVG
- 2 mars 2022, allongement du délai légal de recours à l'IVG, de 12 à 14 semaines
- 8 mars 2024 : inscription de ce droit dans la Constitution.

IV. Logements, maintenir la qualité du parc

Le marché locatif grenoblois est historiquement tendu. Les loyers en centre-ville s'envolent, portés par la fréquentation de cette ville universitaire et la demande en petites surfaces des étudiants, alors que dans un même temps la production de logements sociaux est en baisse.

Or, c'est précisément cette typologie de logements qui nous intéressent pour accueillir des personnes accompagnées par Oasis, tant sur le CHRS que dans le dispositif IML.

(Fiches CPOM 1.2 et 2.1)

4.1 Des critères de captation exigeants

Sur les recommandations de la DDETS, nous faisons le choix de sélectionner des logements hors zone sensible, hors QPV (quartiers prioritaires de la ville), afin de ne pas rajouter des problématiques d'environnement aux autres difficultés de ces publics en précarité.

Dans un même temps, et afin de faciliter les déplacements et le travail d'accompagnement, la grande majorité des logements sont situés en centre-ville de Grenoble, à proximité des lignes de tram.

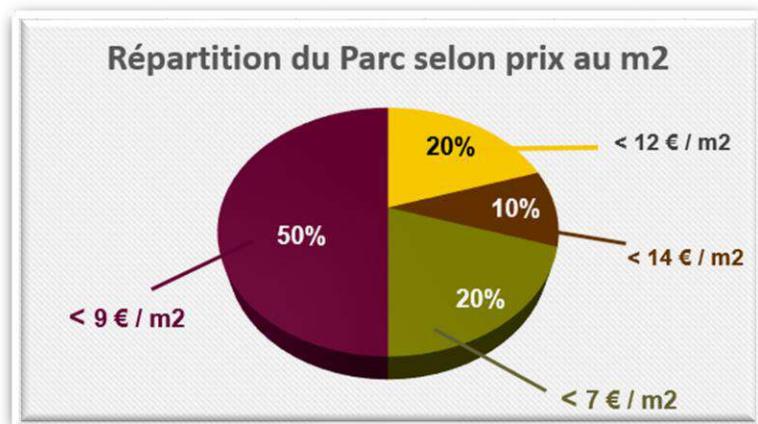
L'environnement (écoles, commerces) est également pris en compte.

Le prix du loyer (loyer social ou intermédiaire) bien sûr, est un élément déterminant et il est à rapprocher (autant que faire se peut) du diagnostic énergétique de logement, même si l'on sait que les catégories A,B,C sont souvent hors de notre portée.

Sur les dispositifs IML, il est important de proposer un bon rapport qualité/prix car les personnes hébergées paient leur loyer

- **Prix moyen au m² : 9.45 € sur l'IML (avec 9 mesures développées)**

(Fiche CPOM 3.1)



Un travail au long court est mené avec certains bailleurs sociaux et également quelques propriétaires privés.

Certains propriétaires privés hésitent à mettre leurs biens en location, certains préférant une vacance ou la mise à disposition d'une plateforme touristique. L'offre se fait rare, les prix s'envolent et notre démarche de captation reste complexe

4.2 Un travail d'équipe

Si la démarche de captation selon les critères développés est exigeante, tant en termes de recherche que de négociation, on arrive très rapidement sur un travail d'équipe.

En effet, avant d'être intégré au parc, chaque logement est valorisé par l'équipe technique composée d'un responsable et d'un éducateur technique spécialisé. Ils ont tous deux à cœur d'accueillir les personnes dans de bonnes (voire très bonnes) conditions ;



Une visite technique permet de contrôler le bon fonctionnement de toutes les installations et d'initier les petits travaux nécessaires. Une remise en peinture est souvent réalisée avant de procéder à l'ameublement et à la décoration ; de nombreux petits détails sont pensés (joli tapis, rideaux aux fenêtres, petit mobilier d'appoint) soulignant la volonté d'accueillir pleinement les personnes orientées.



Rue Ampère Grenoble
T3 de 66 m²
6^{ème} étage (ascenseur)
10,45 € / m²



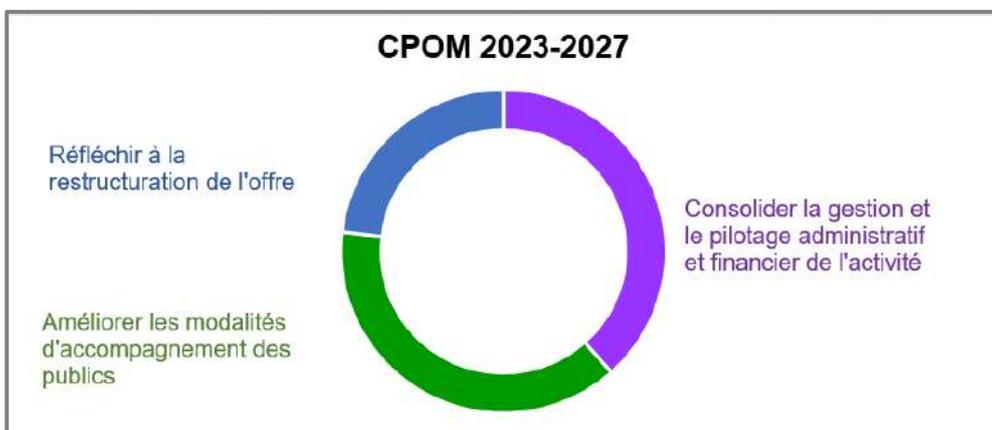
4.3 Après le CHRS

Favoriser la fluidité des parcours reste une préoccupation permanente de l'association. En effet, quitter le CHRS signifie aussi, avoir trouvé un logement. Or, on assiste là, à nouveau, à une pénurie d'offre. Les bailleurs sociaux ne sont pas toujours en mesure de répondre dans des délais correspondant aux attentes des personnes.

On peut regretter que ce phénomène de goulot d'étranglement qui vient ralentir ou même figer le travail de réinsertion et d'accès au logement travaillé au long court par les travailleurs sociaux.

V Point CPOM

5.1 CPOM 2024



Signé en décembre 2023, le CPOM est en réalité effectif depuis début 2023 avec une mise en œuvre rétroactive. Aujourd'hui, après 2 années pleines de fonctionnement, les actions et projets sont développés sur chacun des 3 axes ; c'est le cas, par exemple de :

La poursuite des économies d'échelle, en particulier avec l'audit Copieur/Téléphonie
La prévention des risques psycho-sociaux
Du développement de la démarche qualité et de la traçabilité

La santé est également un axe fort décliné sous différentes formes et développé grâce au Pôle Santé et le partenariat avec le CHAI
La fluidité des parcours et l'étude de solution de sortie d'hébergement est aussi une préoccupation majeure
Les outils loi 2002.2 sont en cours de refonte, le projet associatif est terminé et les projets de service et d'établissement sont également finalisés.

Nous poursuivons le développement du dispositif IML et captions de nouveaux logements à loyers maîtrisés
Dans le cadre de la trajectoire 2022-2024, le développement de l'AAVA est amorcé puisque ALTHEA accueille une personne pour intervenir avec l'équipe technique sur la maintenance du parc Hébergement.

5.2 Réforme de la tarification

Parallèlement, une réforme du pilotage et du financement des CHRS (réforme de la tarification) est en cours d'élaboration². Elle devrait se déployer au début de l'année 2026.

Cette réforme qui « vise à favoriser des projets ambitieux dans les associations au bénéfice des personnes accueillies dans la logique du Logement d'abord » génère une forme d'incertitude et d'inconfort financier qui reste un point de vigilance pour la direction d'ALTHEA

Pour reprendre les termes du projet, cette réforme rénove la relation entre l'Etat et les CHRS, entraînant « une dynamique de performance sociale ». On comprend que le CPOM reste l'outil incontournable du pilotage stratégique de l'activité de notre association et met l'accent sur la transmission d'indicateurs essentiels. Plus globalement, l'Etat affiche sa volonté d'élargir les CPOM à l'ensemble des CHRS, à l'horizon de janvier 2028.

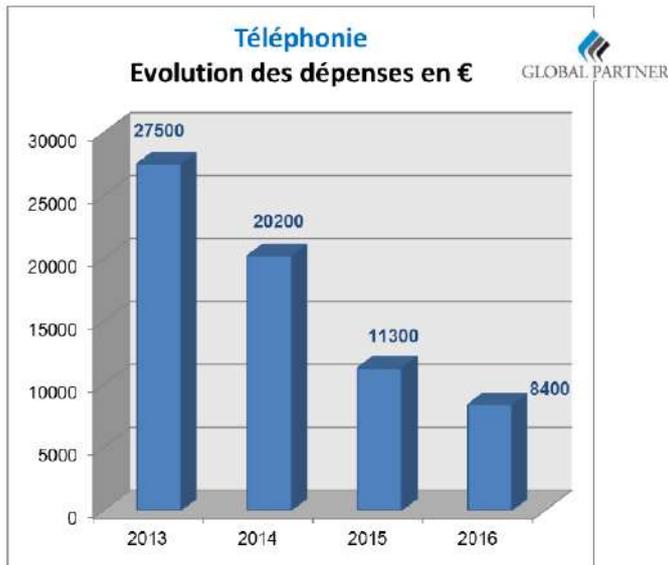
² <https://www.info.gouv.fr/organisation/delegation-interministerielle-a-l-hebergement-et-a-l-acces-au-logement/une-reforme-ambitieuse-du-pilotage-et-du-financement-des-chrs>

VI. Audit téléphonie et copieurs

6.1 Une vigilance des dépenses qui s'inscrit dans la durée

Les dépenses de fonctionnement demandent une vigilance constante et il est régulièrement nécessaire de ré-interroger nos contrats, nos fournisseurs, nos modes de « consommation ». Ainsi différents accords cadre nous garantissent les meilleurs prix sur plusieurs postes d'achat.

En 2017 déjà, nous récoltions les fruits d'une démarche effectuée sur plusieurs années et qui nous permettait d'enregistrer une baisse des dépenses **de 60 % sur la téléphonie**.



- **60 % sur la téléphonie en 2017**

2 copieurs neufs à prix constant en 2019

Puis, en 2019, renouvellement du parc de copieurs : **2 photocopieurs neufs à coût constant**

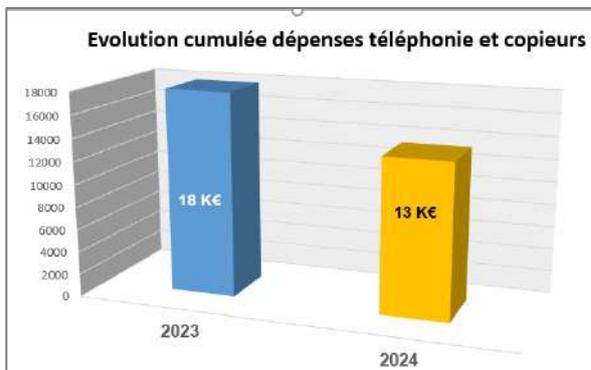
6.2 Nouvel audit, nouvelles économies :

Enfin, en 2024, ALTHEA a fait le choix de se raccorder à la fibre pour éviter les problèmes de connexion internet liés à la configuration de ses locaux.

Dans un même temps, un nouvel audit est mené.

3 fournisseurs soumettent leurs propositions.

- **25 % sur téléphonie et copieurs en 2024**



Nous optons pour BSO /Synaps qui propose une solution globale téléphonie + copieurs. Grâce à la fibre, il est possible de mettre en place une solution de **softphonie**, permettant à l'ensemble des professionnels, d'être joignables via leur smartphone.

Cette solution facilite également la mise en œuvre des temps d'astreinte téléphonique les soirs et les week-ends pour Oasis38.

6.3 Une démarche qui atteint sa limite :

Cette logique d'économie d'échelle, qui rythme les 10 dernières années d'Althéa, est de plus en plus difficile à performer ; en effet, elle se base à la fois sur des négociations et audits mais aussi sur la mise en œuvre d'évolutions techniques et technologiques. Une perspective raisonnable serait la stabilisation de ces dépenses.

VII. Et toujours, les partenariats

La santé, l'alimentation mais également la culture sont des axes forts concernant les deux services d'ALTHEA.



7.1 Nouveauté : la convention Musée de Grenoble

Dans le cadre du développement de l'accès à la culture et dans la continuité de la dynamique des actions menées par le Pôle Culture & bien-être d'ALTHEA, une convention a été élaborée avec le Musée de Grenoble.

Ce qu'on en dit :

Le Musée de Grenoble est considéré comme l'un des plus prestigieux musées d'Europe. Il offre la possibilité de parcourir l'histoire de la peinture occidentale du XIII^e au XXI^e siècle, avec pour chaque période des œuvres de premier plan : de grands chefs-d'œuvre de la peinture classique italienne, française, espagnole et nordique ;

L'accessibilité des collections à tous les publics étant un objectif majeur, le musée de Grenoble s'est depuis plusieurs années attaché à aller vers les publics éloignés de la culture.

Notre partition :

ALTHEA considère depuis longtemps que la culture est un levier fort d'intégration et d'inscription dans la cité ; le théâtre, la danse et la musique ont déjà fait l'objet d'une expérimentation très concluante (MC2, La rampe, l'Heure Bleue).

La découverte des œuvres du Musée de Grenoble d'une part et du lieu à proprement parlé paraissent d'autant plus intéressantes que l'intervention d'un médiateur culturel est une vraie valeur ajoutée pour permettre à ces publics une découverte vulgarisée, adaptée et interactive.



Intérieur aux aubergines. Matisse - 1922

Une démarche construite et complète

Au-delà de la planification de visites avec le médiateur culturel, un travail de concertation des personnes permet d'affiner la démarche et de choisir des thèmes faisant sens et permettant des échanges et réflexions : *la représentation de la femme, paysages & pays, les impressionnistes, comprendre l'art moderne ...*

Un travail au long cours est mené dans ce sens.

Et la communication dans tout cela ?

Le partenariat avec le Musée de Grenoble prévoit que nous communiquions largement ; ainsi différentes affiches décorent les locaux de l'association alors que 2 œuvres majeures seront reproduites en grand format et valorisée comme dans un musée avec un petit texte explicatif.

7.2 Et encore :

- **L'hygiène, un luxe ?** La précarité redéfinit le quotidien des français et près de 1/3 limitent leur consommation de produits d'hygiène, faute de moyens (baromètre IFOP 2023).



Le partenariat avec Dons Solidaires se poursuit et ouvre des opportunités intéressantes concernant les produits d'hygiène. Ainsi, shampoing, savons, lait pour le corps, gel douche, crème de jour, dentifrice, protections périodiques sont autant de produits que nous mettons à disposition des personnes accompagnées par l'Appart et Oasis.

« La typologie d'individus touchés par la précarité hygiénique est de plus en plus hétérogène. Il ne s'agit pas seulement des grands exclus, isolés, sans domicile fixe et sans ressources. Il est aussi question de toutes ces personnes qui ont un job, un toit, des proches aidants, mais qui sont constamment sur le fil de la fragilité économique »

Dominique Besançon, déléguée générale de Dons Solidaires.

(Fiche CPOM 2.2)

- **Se nourrir, une option ?**

La précarité alimentaire reste une problématique majeure de notre société. Au-delà du besoin vital de se nourrir, se dessine des enjeux importants de nutrition, de diététique. Manger équilibré est de plus en plus complexe pour les personnes à faible revenu. Comprendre la démarche nutritionnelle est souvent loin de leurs préoccupations.

Et pourtant, les études soulignent le lien fort entre alimentation et santé, le sport étant un levier complémentaire

C'est dans cette idée qu'ALTHEA propose des informations sur l'alimentation et relaie les invitations de la Banque Alimentaire à participer à différents ateliers. Nos partenariats avec la BAI de l'Isère et avec Episol facilitent l'accès à des fruits et légumes ainsi qu'à certaines denrées de première nécessité aux personnes accompagnées par L'Appart.



- **Mais aussi :** Enfin, dans une démarche d'accès aux lieux dédiés sur l'aide alimentaire, le travailleur social oriente la personne accompagnée vers d'autres structures et partenaires spécialisés venant compléter l'offre alimentaire (site Solidarités-grenoble.fr, flyer listant les points ressources / repas chauds/ petits déjeuners/ distribution de denrées complémentaires) mais également susceptibles de proposer des produits d'hygiène, des vêtements.



Chapitre 2 : L'Appart'

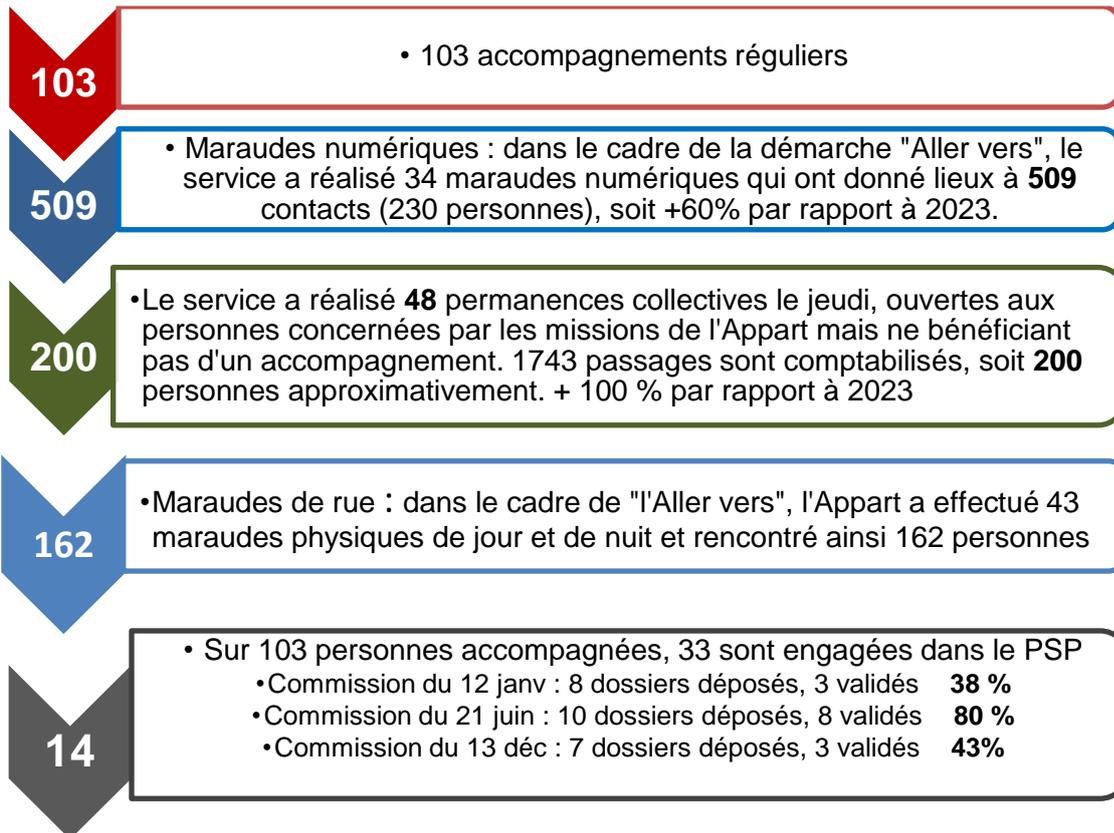


Sommaire

Synthèse

I Statistiques et commentaires	p.31
II Activité du service	p.37
1. Accueil et accompagnement	
2. Les permanences collectives	
3. Les maraudes	
4. Prévention et sensibilisation	
III PSP : bilan et évolution du cadre réglementaire	p.44
1. Brève rétrospective	
2. Valeur ajoutée : la juriste	
IV Actions jeunes	p.47
1. Objectif	
2. Bénéficiaires	
3. Dates et lieux	
4. Constats	
5. Retours de terrain	
6. Conclusion	
7. Perspectives	

Quelques données significatives sur 2024



M.T

Statistiques 2024 et commentaires

1) Orientation : un service clairement identifié par les partenaires

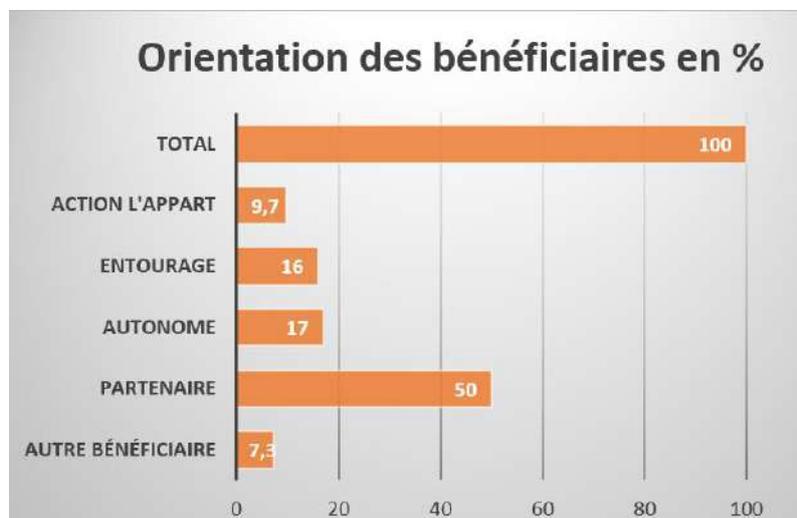
L'Appart bénéficie d'un large réseau de partenaires et est clairement identifié dans ses missions spécifiques. Ainsi, 50% des orientations sont le fait d'un partenaire, d'où l'importance de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des professionnels.

Les maraudes de jour et de nuit dans l'espace public, les maraudes numériques sont quant à elles, à l'origine de 10% des orientations. Cette démarche d'aller vers favorise assurément l'identification du service par les personnes qui n'en auraient pas connaissance. Ces maraudes permettent davantage de communiquer de l'information aux personnes, de réaliser des prises de rendez-vous avec des structures sanitaires et surtout d'être dans une démarche de réduction des risques.

Le développement de nos outils de communication a permis de visibiliser le service, au travers du site internet et des réseaux sociaux Instagram et Snapchat.

Il nous paraît également important de signaler que plusieurs personnes passent la porte du service car bénéficient d'orientations multiples : plusieurs partenaires ou connaissances (autres bénéficiaire / entourage) ont pu les orienter.

Ces orientations via le « *bouche à oreille* » sont donc le fruit du travail d'auto-support entre pairs mené au sein du service.



2) Contexte du travail du sexe : une même activité, plusieurs réalités.

Ici, les statistiques portent sur un panel de 67 personnes accompagnées dont :

54% déclarent exercer leur activité par obligation économique.

37% déclarent être victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ou d'un réseau de proxénétisme.

9% déclarent être Travailleuse du sexe (TDS + Escorting) exercer leur activité librement, sans contrainte.

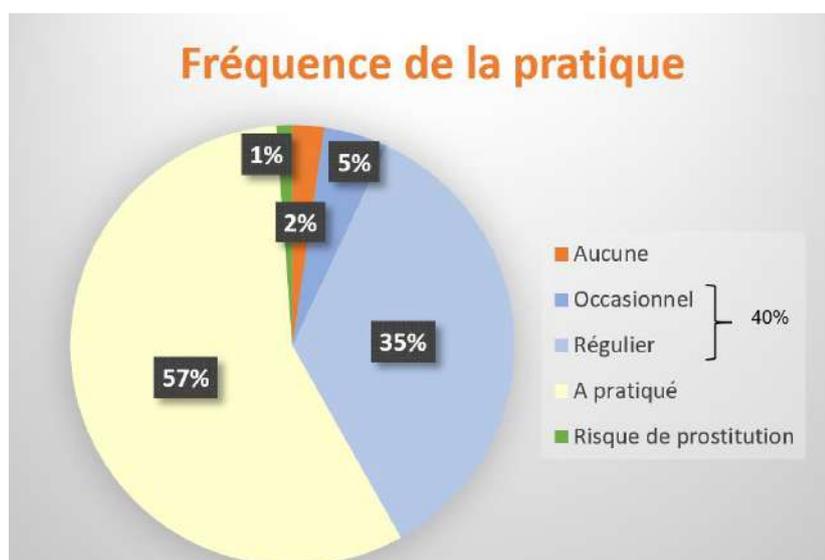


Nous pouvons constater que les personnes sollicitant le service exercent majoritairement une activité contrainte (liée soit à une détresse économique importante - personnes ne disposant pas d'une autorisation de travail- ou l'emprise d'un réseau).

Il est certain que le contexte actuel qui rend difficile l'accès à la régularisation des personnes, les maintient dans une précarité économique faisant du TDS leur unique possibilité de subvenir à leur besoin.

3) Fréquence de la pratique :

Sur un panel de 86 personnes, nous notons une répartition équilibrée entre les personnes suivies par le service et déclarant « avoir pratiqué » (56%) ou « avoir une activité prostitutionnelle régulière ou occasionnelle » (40%).



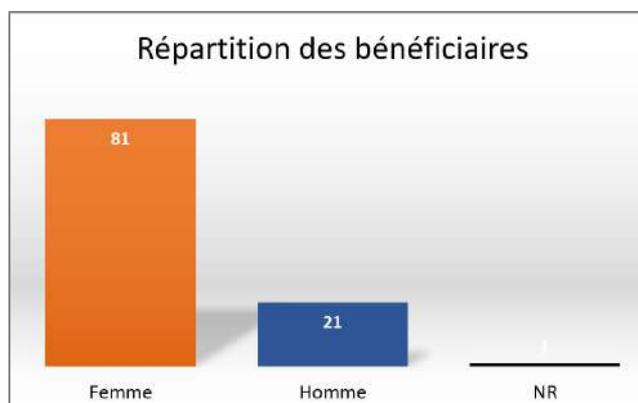
4) Violences physiques et sexuelles :



La majorité des personnes accompagnées par le service déclarent avoir été victimes de violences dans le cadre de leur activité.

Par ailleurs, nombre de personnes ayant connu un parcours migratoire déclarent avoir subi des violences dans leur pays d'origine et/ou pendant leur trajet : nous pouvons faire référence au Continuum de violences.

5) Répartition : les femmes majoritairement accompagnées, mais une augmentation du public masculin dans la file active du service.



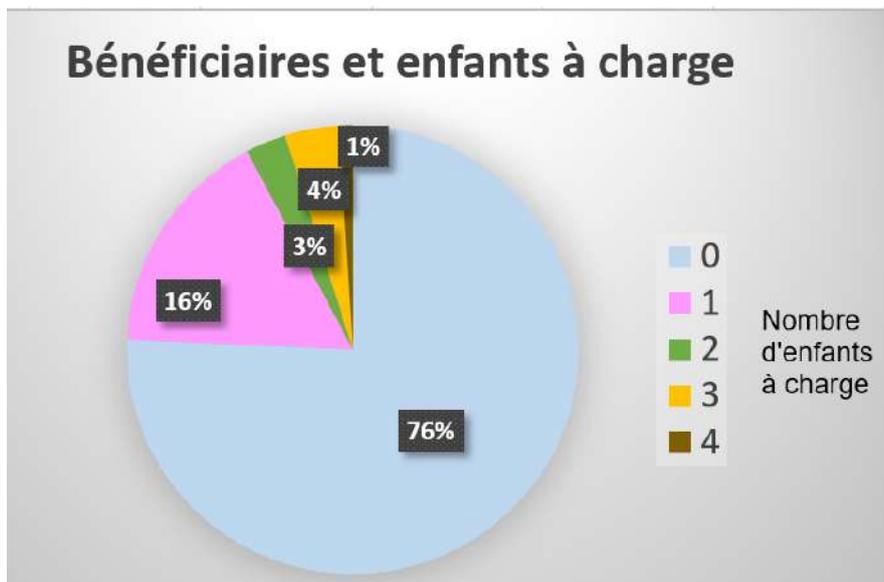
Les femmes sont toujours majoritairement représentées dans la prostitution / TDS. Cela reflète les rapports de domination entre les hommes et les femmes dans la société patriarcale, nous choisissons donc d'accompagner majoritairement les femmes.

Nous travaillons cependant à la visibilité du TDS chez les hommes, en effet, cette activité reste encore taboue dans la société, possiblement pour eux-mêmes.

Nous souhaiterions vivement faire évoluer nos outils statistiques afin d'inclure les minorités de genre.

6) Les enfants :

Nombre d'enfants à charge par personnes accompagnées (sur 103 personnes)

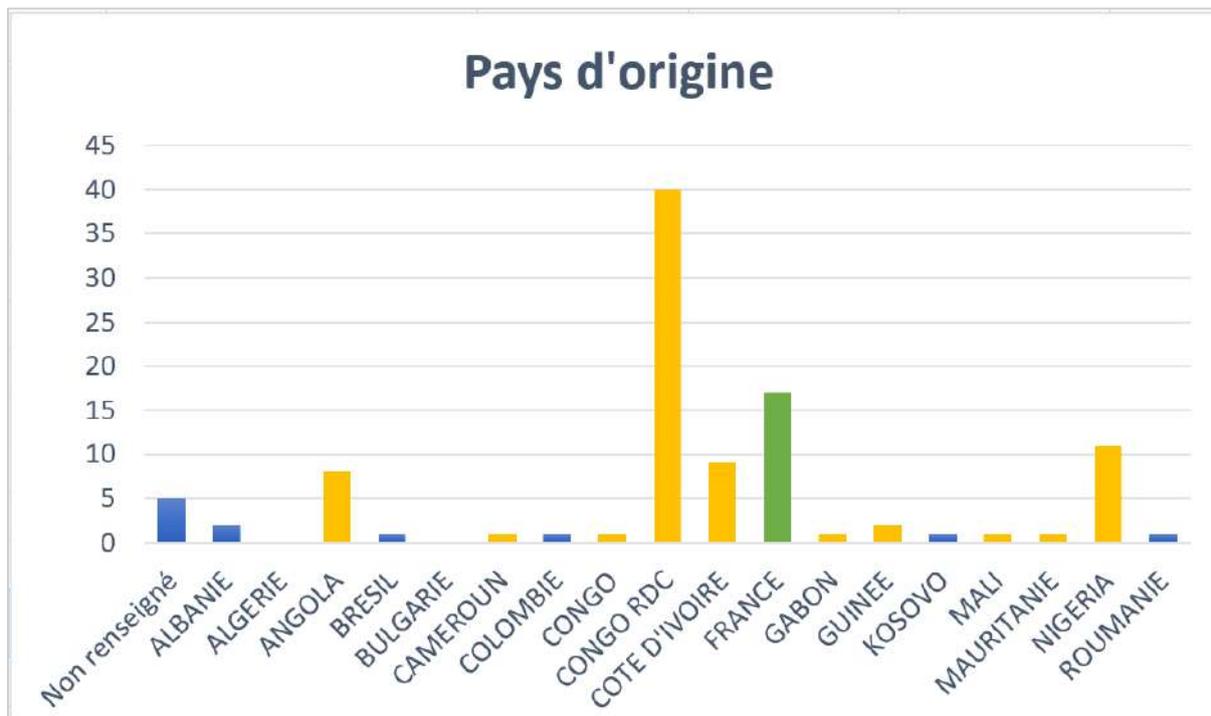


41% des personnes accompagnées ont des enfants mais seulement 32% en ont la charge, ce qui peut les exposer (plus particulièrement les mères) à du jugement de la part des professionnels ou des institutions avec qui elles sont en lien.

Les femmes et les enfants sont surexposés aux violences sexuelles durant le parcours migratoire. Les femmes qui migrent seules le font donc par instinct de protection, espérant qu'ils les rejoignent par voie légale et aérienne par la suite.

De ce fait, notre accompagnement s'inscrit aussi dans un soutien à la parentalité (même en absence de présence physique en France) et la juriste est mobilisée pour les demandes de regroupement et de réunification familiale.

7) 18 nationalités représentées au service :



La majorité des personnes accompagnées sont originaires de République démocratique du Congo. Nous constatons une diminution des personnes nigérianes, une augmentation des personnes ivoiriennes et angolaises.

Nous souhaitons mettre en lumière l'ensemble du travail réalisé par les différentes associations pour permettre l'émergence de nouveau groupe sociaux en lien avec la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelles, dans l'objectif de permettre la reconnaissance d'une vulnérabilité supplémentaire et donc d'une protection internationale.

Concernant les jeunes accompagnées par le service, la très grande majorité est de nationalité française.

8) Type de logement :

Type de logement	Bénéficiaires
Non renseigné	5
115 Hébergement d'urgence	2
Accueil bénévole	4
ALT	6
Centre maternel	1
Chez la famille	3
Chez un tiers	7
CHRS	6
Dispositif Ac.sé	0
Famille d'accueil	0
Logement Parc Social	19
Logement Parc Privé	2
FJT	1
Rue	0
Hébergement chez un tiers	5
Hébergement de droit commun	3
Hébergement demandeur d'asile	5
Hébergement social d'urgence	9
Hébergement social de stabilisation	2
Logement demandeur d'asile	2
Logement fixe autonome	10
IML	4
MECS	1
Sous-location	5
Squat	1
Total	103

La précarité de l'hébergement représente un facteur d'entrée et/ou de maintien dans la prostitution.

L'accès à un accompagnement permet, si la personne est en situation régulière avec une autorisation de travail, d'enclencher l'amorce de démarches relatives à l'hébergement et au logement. Obtenir une mise à l'abri est un prérequis indispensable pour sécuriser la personne dans ses démarches d'insertion sociale et professionnelle, y accéder est de plus en plus long et complexe au vue de la conjoncture actuelle.

II. **Activité du service, en 2024**

2.1 - **Accueil et accompagnement**

Le cœur de métier de l'équipe du service L'Appart est l'accueil et l'accompagnement du public concerné par la prostitution /le travail du sexe. Il se décline sous deux axes complémentaires individuel et collectif.

L'axe individuel se déploie via l'accompagnement social global proposé aux personnes accompagnées. L'objectif est de favoriser l'accès aux droits et aux soins, et au-delà, de favoriser ou de soutenir un processus de reconstruction de la personne, de prise ou de reprise de confiance en soi, en l'autre et en l'avenir. En partant de leurs besoins et de leurs demandes, de tendre vers l'autonomisation des personnes accompagnées pour qu'elles soient actrices de leur accompagnement. Positionner les personnes accompagnées à une place de sujet est d'autant plus important, que dans l'activité ou l'exploitation prostitutionnelle, les personnes peuvent être soumises à une objectification. Il paraît donc indispensable de contrer les mécanismes de déshumanisation auxquels elles ont pu, peuvent être soumises.

En complément et en lien avec l'association « *Et pourquoi pas ?* », des séances individuelles d'art-thérapie peuvent être proposées aux personnes bénéficiant d'un accompagnement social global. Ces séances, via l'utilisation de différents supports de médiation artistique (écriture, peinture, collage, photographie, écoute et production musicale) permettent de répondre à un axe prioritaire de l'accompagnement proposé par l'équipe éducative : prendre soin du corps, de la santé au sens large, notamment psychique. Ces ateliers visent à favoriser l'accès aux soins et à apaiser la souffrance exprimée.

Parallèlement à cet axe de travail individuel, **l'axe collectif** développé au sein du service a quant à lui pour objectif de permettre aux personnes d'amorcer un processus de reconstruction, en prenant une place dans un collectif, en tissant du lien social et en luttant contre l'isolement. Par la constitution d'un groupe de paires, les temps collectifs permettent de faire émerger les individualités car chacun est libre de s'exprimer dans un cadre sécurisé. L'écoute et les partages d'expériences apportent un soutien aux personnes qui se sentent moins seules vis-à-vis de certaines difficultés, problématiques et situations vécues.

Les temps collectifs proposés s'appuient sur une démarche de Réduction des risques, entre prévention et soin, à la rencontre entre l'expertise professionnelle et individuelle de la personne, qui sait ce qu'il y a de mieux pour elle. Le non-jugement, la non-victimisation sont des éléments centraux de cette démarche qui offrent une porte d'entrée dans l'accompagnement permettant d'aller au-delà de l'aspect sanitaire.

L'Appart propose à destination des personnes accompagnés par le service :

- **Les petit-déjeuner santé** : chaque vendredi matin, un partenaire spécialisé intervient et co-anime une action avec un professionnel éducatif et la personne Accueillante de L'Appart autour de thématiques relatives à la santé affective, sexuelle, mentale, aux violences sexistes et sexuelles. Il s'agit d'un espace d'échange collectif qui se veut créateur de lien entre les bénéficiaires, source d'échanges et d'informations. N'ayant pas de professionnel de santé dans l'équipe, nous défendons une volonté d'ouverture vers l'extérieur par cette invitation de partenaires santé au service qui a également l'avantage de favoriser l'orientation du public vers les lieux ressources existants.

- **Les ateliers théâtre** : toutes les deux semaines, en présence d'Aurélie Derbier de la compagnie « *Le contre PoinG* » et d'un membre de l'équipe, est proposé un espace favorisant l'expression et l'exploration des capacités d'interaction, d'imagination et d'amusement des personnes, via notamment des jeux brises glaces et d'improvisations.
- **Les ateliers cuisine/couture** : chaque mercredi après-midi, la personne Accueillante propose un temps convivial permettant d'échanger dans un contexte différent, de créer du lien, faire groupe par le biais de cette activité dynamisante qui valorise, développe les savoir-faire des personnes.
- **La Thérapie Communautaire Intégrative (TCI)** : un vendredi sur deux, des rondes de paroles sont animés par un membre de l'équipe de L'Appart et d'Oasis38. Ce temps propose à ces participants de partager leur expérience, leur ressource. Cela induit une mutualisation leur permettant de renforcer leur capacité de décision, d'action, d'autonomie et donc de favoriser leur pouvoir d'agir, leur résilience en trouvant leurs propres solutions de dépassement des difficultés du quotidien.



Dans le but de favoriser le partage d'expérience, le soutien entre pairs, L'Appart soutien de l'émergence de **groupes autogérés** depuis plusieurs années. Dans ce cadre, le service met chaque mois à disposition ces locaux pour l'organisation et l'appui du collectif de lutte contre l'excision qui prend forme autour d'un groupe de parole par et pour les personnes victimes d'excision et du groupe Tricot, qui permet aux travailleuses du sexe d'échanger autour de leur pratique professionnelle.

*Depuis juillet 2023, ne pouvant accompagner toutes les personnes qui le sollicitent, chaque jeudi après-midi, l'APPART propose une **permanence collective** ouverte à toute personne concernée par les missions du service, suivant des modalités similaires à celles du petit déjeuner santé. Ce temps nous permet d'identifier les situations de violences et/ou d'urgence tout en poursuivant des objectifs de promotions de la santé, d'accès aux droits et aux soins, dans une démarche de réduction des risques et de favorisation de l'émergence d'un groupe d'auto-support.*

2.2 Les permanences collectives

Bilan

<p>Rappel du contexte en 2023, nous ayant conduit à la mise en place des permanences collectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pouvant accompagner de nouvelles personnes, au regard de notre file active, nous avons mis en place une permanence où nous proposons des entretiens individuels afin de recueillir les besoins, de favoriser l'orientation vers les lieux ressources et d'identifier les situations d'urgence et de violences. Nous nous sommes confrontés aux limites de cette action, au regard du délai d'attente atteignant 3 mois.
--	--

Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la santé et accès aux droits.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Informer quant aux droits et quant aux lieux et parcours de soins. • S'inscrire dans une démarche de réduction des risques. • Ouvrir vers l'extérieur, en s'appuyant sur le réseau partenarial. • Susciter un groupe d'auto-support, de partage d'expériences. • Recueillir les besoins du public accueilli.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'une permanence collective hebdomadaire le jeudi après-midi pour accueillir les personnes concernées par le travail du sexe / la prostitution. • Envoi d'un sms collectif le lundi pour informer de la thématique et du partenaire présent à la prochaine permanence. • Créneau réservé pour les situations d'urgence à 13h30. • Accueil convivial à 14h du public. • Action collective de 14h à 16h avec invitation de partenaire. • Entretiens individuels de 16h à 17h.

L'année 2024 :

- **48 permanences** réalisées.
- **1743 passages** (approximativement **200 personnes**).
- Une quarantaine de **personnes** présente à chaque permanence.
- Le public accueilli présente de **fortes vulnérabilités sociales et sanitaires**, est **exposé aux violences** et présente des **conduites sexuelles à risques**.
- Les temps en **mixité choisie** sont appréciés, et notamment lors de thématiques qui abordent l'intime.
- Ce temps de permanence collective **mobilise fortement l'équipe** : présence de plus en plus importante des membres de l'équipe face à l'augmentation du nombre de personnes accueillies.
- Besoin de **coordination avec l'ensemble des partenaires** pour le planning prévisionnel, la préparation commune de la permanence, le debriefing et le temps de bilan en mi et/ou fin d'année.
- Temps de régulation en équipe pour les **nouveaux accompagnements**, ce qui met l'équipe en difficulté et en tension quant aux critères de priorisation.
- **Emergence d'un groupe d'auto-support**, le public ayant expérimenté que le cadre était sécurisant pour parler de sa pratique prostitutionnelle.
- L'intervention de travailleuses du sexe pour discuter des pratiques a été particulièrement appréciée et a donné naissance à deux **permanences auto-gérées** par les personnes elles-mêmes pour échanger quant à leurs pratiques et limiter l'exposition aux risques et aux violences.

Choix des thématiques :

Santé sexuelle : Nous avons fait le choix de prioriser la venue régulière des associations de santé sexuelle (Aides, Cegidd, Prométhée, Tempo), afin de nous inscrire dans une démarche de réduction des risques. Nous nous sommes questionnés quant à la forte régularité de leur venue, craignant que le discours soit redondant. Nous avons à l'inverse observés que la répétition favorisait l'intégration des connaissances et le partage de celles-ci entre pairs. L'exemple de la Prep' pour les hommes puis pour les femmes en est l'exemple. Les actions de dépistage ont également été fortement appréciés, ayant

permis de lever certains freins rencontrés. Dans cette perspective, la mise en place d'une permanence hors les murs au Cegidd a favorisé l'ouverture vers l'extérieur.

Violences sexistes et sexuelles : Nous avons fait le choix également de mettre l'accent cette année sur les interventions relatives aux violences sexistes et sexuelles, encore trop largement intériorisées, invisibilisées et ancrées dans nos sociétés. Nous avons fait appel au Planning Familial, Pluri'elles et Issue de Secours dans l'objectif de proposer un espace de parole pour aborder ce sujet en mixité et en mixité choisie.

Santé générale : L'intervention régulière du pôle santé précarité de la ville de Grenoble, du POPS et de la MRSI ont favorisé l'accès aux soins, à l'information quant aux lieux ressources et d'aborder des thématiques plus généralistes, en partant des propositions du public accueilli.

Santé mentale : L'association ECLAT est intervenue en mixité choisie afin d'aborder la question du psycho-traumatisme, de ses symptômes et des prises en charge adaptées afin de faciliter l'orientation et l'accès aux soins psychiques.

Conduites addictives : L'intervention du service Point-Virgule du CODASE est venue questionner les représentations du public accueilli autour des consommations, usage et dépendance. Ceci est le point de départ d'une volonté partagée d'une dynamique partenariale plus étroite. Il nous semble important de proposer un espace de parole spécifique à cette thématique, le besoin étant repéré.

Police municipale de Grenoble : L'invitation de la Police municipale a suscité beaucoup d'appréhension de la part du public accueilli dans un premier temps mais le cadre sécurisant, ainsi que la contextualisation de leur participation ont permis un record de fréquentation. Cette rencontre a favorisé une déconstruction des représentations respectives des uns et des autres. Cette intervention a été pensée avec pour objectif de favoriser l'accès aux droits des personnes et de lutter contre la désinformation exercée par les réseaux et les clients. En effet, le public accueilli pense généralement ne pas pouvoir déposer plainte au regard de leur situation administrative et du fait de leur activité prostitutionnelle. Informer les personnes du cadre légal est une priorité pour lutter contre les violences exercées à l'encontre des travailleurs.euses du sexe.

Des actions ont été réalisées en transversalité avec le service Oasis38 de l'association ALTHEA afin d'aborder la parentalité et la thématique de l'hébergement et du logement.

Des temps de restitution et de bilan ont été mis en place régulièrement afin de garder une trace des interventions, de recueillir la parole, les besoins et de soutenir les prises d'initiative du public accueilli.

Limites :

En fin d'année 2024, nous avons fait le choix de ne plus enregistrer les personnes à leur arrivée en permanence, ayant le sentiment que certaines personnes y participaient pour être comptabilisées dans l'objectif d'un accompagnement social, plus que par intérêt pour la thématique. Les personnes inscrivaient alors leur prénom sur une étiquette afin que nous puissions nous identifier et nous interpeler. Cela a pour conséquence que le nombre de personnes présentes en permanence en fin d'année est en dessous du nombre réel. Nous approchons la cinquantaine de personnes accueillies en fin d'année. Face à cette augmentation de fréquentation, l'équipe s'est retrouvée en difficulté pour identifier les personnes présentes. Entre 5 et 10 nouvelles personnes sollicitaient le service chaque semaine, ce qui a mis à mal notre capacité d'accueil des nouvelles personnes. Les entretiens individuels de premier accueil n'ont pas été réalisés dans des conditions satisfaisantes, au détriment de la qualité de l'accueil. L'ensemble de l'équipe se retrouvait alors mobilisée pour assurer ce temps de permanence.

Perspectives :

Tout cela a conduit à une suspension de quelques permanences en début d'année 2025 et à l'amorce d'une réflexion quant aux nouvelles modalités d'accueil, en expliquant aux personnes accueillies notre positionnement et les associant à notre réflexion.

Chronologie

Mois	Date	Structure	Thème	Participants
Janvier	4	CeGIDD	Santé sexuelle	26
	11	Appart (en mixité choisie)	Ateliers	40
	18	Pole santé précarité	Système de santé	38
	25	Eclat (en mixité choisie)	Traumatisme	41
Février	1	Appart	Relations humaines	28
	8	Oasis	Hébergement logement	46
	15	ADATE	Asile et droit des étrangers	34
	22	Pole précarité santé	Les différents professionnels de santé	35
	29	Prométhée	Consommations et santé du foie	33
Mars	7	Appart/Oasis	Parentalité : élever un enfant, ici ou ailleurs	30
	14	Appart	Restitution	38
	21	Pole précarité santé	Gestion du stress ; respiration/ pratique psychocorporelle	36
	28	Tempo/ Prométhée	Trod	40
Avril	4	Eclat (en mixité choisie)	Traumatisme	35
	11	Pops	Douleur	35
	18	SFM - Pluri-elles	Violences entre partenaires intimes	32
	25	Pole précarité santé	Vaccination	36
Mai	2	AIDES	Orientation sexuelle / identité de genre	18
	16	CeGIDD	IST	34
	23	Solident	Soins bucco-dentaires + dépistage	38
	30	Pole précarité santé	Anatomie pénis / vulve	42

Juin	6	CDS	Sexologie	33
	13	Agecsa sage-femme	Intimité	34
	20	Prométhée	Vaccination, consommations et hépatites	38
	27	Pole précarité santé	Accès aux droits	42
Juillet	4	Planning familial	Violences	44
	11	AIDES	Identité de genre	43
	18	MRSI	Prendre soin de sa santé	47
	25	Pops	Sommeil	48
Août	1	Appart	Bilan permanence	50
	8	Appart	Risques en tant que TDS	40
	22	Appart	Risque // activité Chantage - Stigmate de la communauté.	40
	29	Tempo	VIH : se prévenir du VIH dans l'activité prostitutionnelle	39
Septembre	5	Appart	Groupe auto-support	19
	12	Annulée		
	19	Prométhée	Hépatites et consommations	40
	26	Police municipale	Droits des TDS	45
Octobre	3	CeGIDD	Permanence hors les murs / dépistage	39
	10	Appart	Proxénétisme / emprise	35
	17	Point-virgule	Consommations / addictions	40
	24	Bénévole Paire	Pratiques prostitutionnelles	37
	31	Pole santé précarité	Accès aux droits	39
Novembre	7	Appart	Groupe auto-support	33
	14	Annulée	Annulée	
	21	Appart	Groupe auto-support	27
	28	Issue de secours	Violences entre partenaires intimes	37
Décembre	5	Pole précarité santé	Anatomie pénis et vulve	42
	12	AIDES	VIH	24
	19	Prométhée-Tempo	TROD	22
	26	Temps convivial		31

2.3 Aller vers : les maraudes

➤ Maraudes dans l'espace public :

43 maraudes physiques : 162 personnes rencontrées.

Comme constaté les années précédentes, nous observons une diminution du nombre de personnes se prostituant sur l'espace public, et ceci de manière très significative depuis la crise sanitaire. Nous poursuivons tout de même cette action d'aller vers, les personnes rencontrées en rue étant en situation d'extrême précarité et vulnérabilité. Nous y rencontrons des personnes roumaines et bulgares, pour la majorité Rom et vivant des discriminations dans leur pays d'origine. Ne venant pas jusqu'au service, cette action d'aller vers permet de maintenir le lien avec ce public, qui peut nous solliciter pour des démarches relatives à la santé. Elles expriment être surexposées aux violences qui sont quotidiennes de la part des clients ou d'agresseurs.

➤ **Maraudes numériques :**

34 maraudes numériques : 509 personnes contactées.

S'adapter à l'évolution des pratiques :

Le travail du sexe se développe considérablement au travers des plateformes numériques (sites d'escorting et chats...), c'est pourquoi nous réalisons des maraudes numériques régulièrement, sans réussir cette année 2024 à maintenir notre objectif hebdomadaire, au regard de notre surcharge de travail.

Au travers de cette action, nous sommes confrontées à des profils extrêmement divers, au regard de l'âge, du genre et de la nationalité. Nous faisons face à des milliers d'annonces, dont certaines s'inscrivent dans une forte mobilité (sextour).

Nous envoyons un message présentant le service et ses missions, proposant du matériel de réduction des risques et un soutien pour différentes démarches (juridiques, sanitaires, sociales...). Nous accompagnons notre message des liens orientant vers notre page Instagram et notre site internet, afin de lever les freins quant à une potentielle arnaque. Nous recevons peu de retours, un certain nombre de personnes n'ayant pas de demandes ou d'autres personnes victimes de proxénétisme ne gérant pas leur compte. Nous répondons aux sollicitations des personnes qui reviennent vers nous. Nous avons conscience que cette action devrait être intensifiée et qu'il serait pertinent de relancer les personnes qui nous ont répondu afin de les informer des actions collectives à venir, dans l'objectif de tisser un lien. Des moyens humains supplémentaires seraient nécessaires. Le développement de nos compétences numériques serait également pertinent.

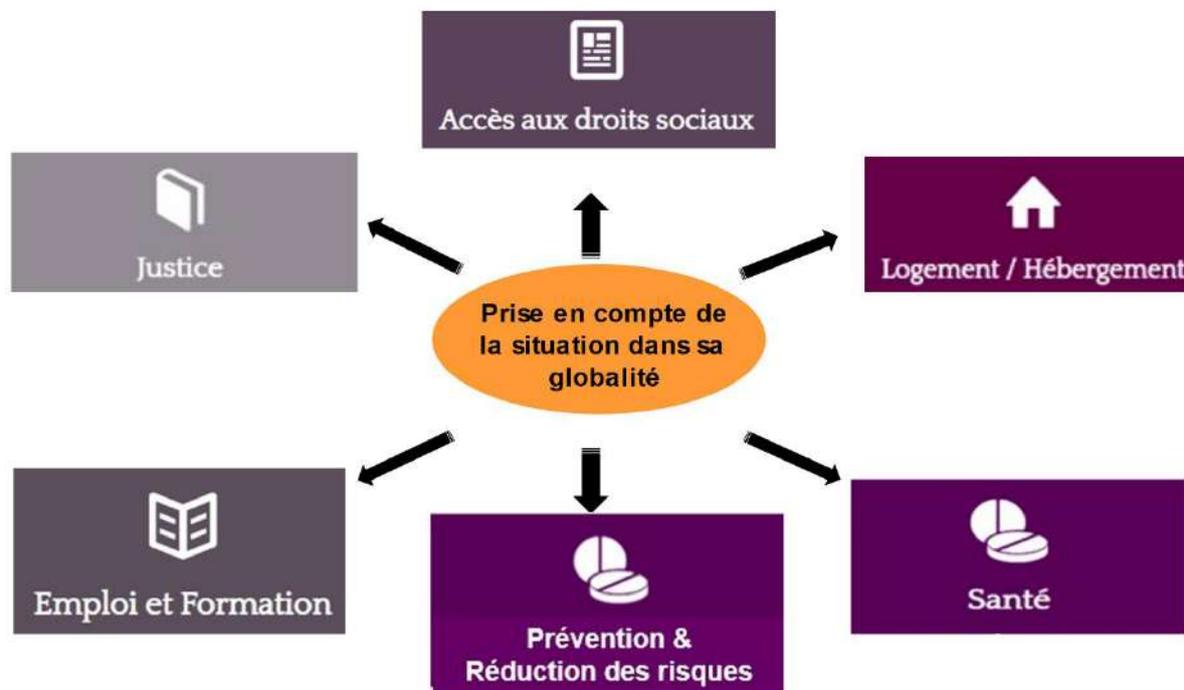
De ces maraudes numériques est né un « atelier tricot », intitulé choisi par les personnes concernées, espace de parole et de soutien entre travailleuses du sexe. Rencontrées par le biais des maraudes numériques, elles nous ont exprimé le besoin de se rencontrer afin d'échanger quant à leurs pratiques dans un cadre sécurisant. Ces rencontres ont lieu depuis mai 2024, le dernier mardi de chaque mois en soirée au sein du service.

Perspectives :

Nous souhaiterions développer notre action d'aller vers au travers des maraudes numériques à destination des jeunes. Nous souhaiterions étendre cette action sur les espaces privilégiés des jeunes, c'est à dire les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat, Tik Tok, Discord, Twitch...), espaces que nous avons repérés comme espaces de rencontre à la fois avec les recruteurs et les clients. Par la création de contenus de prévention (vidéos, témoignages, infographies...), nous avons pour objectif de favoriser l'identification du service par les jeunes eux-mêmes, en se positionnant dans une proposition de lien et/ou de rencontre.

Dans cette perspective, nous envisageons de nous associer au réseau des Promeneurs du net qui propose une présence éducative sur Internet, un accompagnement des jeunes sur Internet, dans une démarche d'éducation aux médias.

L'Appart, un service spécialisé



L'accompagnement social individuel engagé par le service

2.4 Prévention et sensibilisation :

➤ **Actions de sensibilisation :**

15 actions de sensibilisation réalisées et participation à 2 colloques.

A destination d'approximativement 500 personnes.

Les actions de sensibilisation auprès des professionnels visent à apporter des clefs de compréhension quant au phénomène prostitutionnel afin d'améliorer le repérage, la prise en charge et l'orientation des publics concernés.

➤ **Actions de prévention :**

Les actions de prévention sont destinées au public jeunes et s'inscrivent dans une démarche visant à prévenir l'entrée en prostitution.

25 actions de prévention réalisées.

- 4 actions de prévention en établissement scolaire auprès d'approximativement 60 élèves.
- 2 actions auprès des étudiants en lien avec le centre de santé étudiant de l'UGA auprès d'approximativement 80 étudiants.
- 11 actions de prévention auprès de jeunes accueillis ou sortants de foyer de l'aide sociale à l'enfance auprès d'approximativement 40 jeunes.
- 13 actions de prévention en lien avec les équipes de prévention spécialisée auprès d'approximativement 30 jeunes.

Nous construisons les actions de prévention en fonction des besoins repérés et en nous appuyant sur différents outils et médiations, relatifs aux thématiques que nous souhaitons aborder (consentement, stéréotypes de genre, vie affective et sexuelle, emprise, contrôle coercitif, violences sexistes et sexuelles, éducation aux médias,...).

➤ **Perspectives :**

Renforcer la prévention numérique pour lutter contre l'entrée en prostitution des jeunes.

Contextualisation : Les jeunes, et notamment les jeunes en situation de vulnérabilité, sont présents sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux, sans accompagnement, ni éducation aux médias. Les sollicitations à caractère sexuel se développent fortement par le biais de ces canaux (réseaux sociaux, forums, plateformes de streaming...). Pourtant, les acteurs de prévention peinent à investir ces espaces numériques, laissant un vide exploité par les proxénètes et les réseaux.

Objectif : Développer une stratégie de communication digitale dédiée à la prévention, permettant d'aller à la rencontre des jeunes sur leurs espaces d'échanges privilégiés et de déconstruire les discours favorisant l'entrée en prostitution.

Action : La création d'un support numérique réalisé par des jeunes eux-mêmes serait précieux pour favoriser la sensibilisation des pairs autour des risques liés à la prostitution. Penser des ateliers visant à promouvoir l'égalité femmes hommes, à déconstruire les stéréotypes de genre, à identifier les violences sexistes et sexuelles, à éduquer à la vie affective et sexuelle, participant à lutter contre l'entrée en prostitution.

Ces ateliers proposent des espaces de parole où les jeunes apprennent à analyser des situations à risque d'inégalités et de violences pour s'en protéger et acquièrent des outils pour renforcer leur autonomie et leur esprit critique. L'éducation par les pairs nous semble fondamentale pour favoriser l'empowerment et l'acquisition de compétences en santé sexuelle. Elle favorise une communication plus accessible, facilite l'identification et l'engagement des jeunes et donc l'adhésion aux messages de prévention et permet une approche plus interactive et participative. Elle gagne en efficacité lorsqu'elle est intégrée aux outils numériques car elle permet ainsi une diffusion à plus grande échelle, permettant d'atteindre un large public, sans contraintes de temps et de lieu. Elle s'inscrit ainsi dans une communication adaptée aux codes relationnels de jeunes.

III. PSP : Bilan et évolution du cadre légal

3.1 Brève rétrospective :

Depuis la promulgation de la loi du 13 avril 2016 :

- 15 commissions départementales de lutte contre le système prostitutionnel se sont tenues en Isère, à raison de 2 commissions par an.
- 99 demandes d'engagement ont été présentées par l'association et 69 personnes sont entrées dans le parcours de sortie de prostitution. Ce qui correspond à 69,69%.
- Le service présente en moyenne 6 à 7 dossiers d'engagement par Commission.

A mettre en perspective avec la file active du service :

- 103 personnes accompagnées
- 290 contacts

Ces données démontrent que les demandes d'engagement dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle restent à la marge.

L'agrément PSP accordé par la Préfecture est un outil pour le service dans un parcours d'accompagnement mais n'est pas un dispositif mobilisé pour l'ensemble des personnes inscrites dans un accompagnement individualisé. L'expertise des travailleurs sociaux spécialisés permet un accompagnement qui s'ajuste aux demandes exprimées et aux besoins repérés. Dans les faits, un réel processus d'évaluation de la situation est engagé par l'équipe avant même que le dispositif puisse être proposé à la personne accompagnée.

Le processus d'évaluation est complexe, car chaque histoire est singulière et chaque individu est unique. Par conséquent, les professionnels du service L'Appart réalise une évaluation personnalisée prenant en compte l'histoire individuelle de la personne, les besoins sanitaires de la personne (liés à la santé physique et mentale en lien avec les traumatismes vécus et à sa situation de vulnérabilité actuelle, les pathologies somatiques), mais aussi les ressources que la personne est en capacité de mobiliser relativement à son insertion sociale et professionnelle dans la société Française (bénévolat, engagements associatifs, formation, scolarité, niveau de français....). Est également pris en compte ce que peut faire vivre à la personne accompagnée le parcours de sortie de la prostitution et la demande d'engagement.

En effet, l'engagement dans ce dispositif n'est pas anodin car il renvoie directement au vécu de prostitution et d'exploitation sexuelle, ce qui est douloureux à nommer pour les personnes. Toutes ne le vivent pas de la même manière, mais cette demande nécessite de revenir sur des éléments qui peuvent être traumatiques, qui mettent à mal la personne. Il s'agit, pour certaines personnes, de la première fois qu'elles le mettent en mots auprès d'autres interlocuteurs extérieurs au service.

Par ailleurs, lorsque l'équipe propose de présenter une personne dans le parcours s'ensuit un véritable processus en lien avec la personne. Un temps d'élaboration, de verbalisation et de déconstruction va se mettre en place. La vie de la personne va être étudiée au regard du spectre du système prostitutionnel dans lequel elle a évolué. Ce temps est primordial pour comprendre les rouages de l'entrée et du maintien dans l'activité et de comprendre les freins et les leviers pour se sortir de ce système. En effet, l'ambivalence quant à l'activité prostitutionnelle, l'identification des violences et des mécanismes d'emprise, la distanciation du réseau se travaille au long cours pour certaines personnes et nécessite un travail de déconstruction important. Ce processus est interactif, il demande des temps d'entretiens spécifiques qui peuvent mettre à mal la personne car souvent elle exprime la réalité du quotidien et les violences auxquelles elles sont exposées. Cela demande de la bienveillance de la part des travailleurs sociaux et d'aller au rythme de la personne. Ainsi, la constitution des dossiers s'inscrit dans le temps, sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années.

Ces temps permettent aussi aux personnes de se projeter, de se mettre en mouvement pour trouver des alternatives à la prostitution.

L'équipe aborde avec la personne accompagnée ses compétences, son pouvoir d'agir, les perspectives professionnelles que peuvent offrir une entrée dans le dispositif ainsi que les limites qu'elle pourra rencontrer comme l'instabilité du logement, la précarité de l'hébergement, les psychotraumatismes ou la fragilité au niveau de la santé. Au fil des entretiens, est élaboré avec la personne un projet social et professionnel.

La temporalité est un élément décisif dans la décision de présenter une demande d'engagement en parcours de sortie de la prostitution. Il convient de présenter une personne en parcours de sortie de prostitution lorsque l'équipe constate que le processus de soins, de résilience est engagé. En effet, il est important que l'état de santé de la personne se soit stabilisé pour être pleinement disponible et apte à s'engager dans des démarches d'insertion sociale et professionnelle. C'est pourquoi, tout le long du processus, l'équipe toujours en accord avec la personne, peut décider de suspendre la demande.

Depuis le début du dispositif, l'association ALTHEA fait le constat que pour l'ensemble des personnes, **l'entrée dans le parcours de sortie a été un levier précieux dont toutes se sont saisies**, participant à **la reconnaissance du vécu d'exploitation sexuelle dont elles ont été victimes** et favorisant l'émergence d'un **processus de reconstruction**. Mettre fin à l'activité prostitutionnelle a été décrit comme un véritable soulagement pour toutes les personnes entrées dans le parcours de sortie, leur offrant la possibilité d'autres alternatives.

Un lien de confiance s'est tissé depuis 2017 entre les différentes institutions présentes au sein de la Commission Départementale, ce qui a favorisé l'interconnaissance des différents acteurs institutionnels. Le travail réalisé avec la Commission Départementale de lutte contre le système prostitutionnel, le proxénétisme et la traite des êtres humains se construit avec **la coopération des institutions publiques** comme la Délégation aux Droits des Femmes et à l'égalité ; la DDETS ; la Police, la Gendarmerie...

3.2 Valeur ajoutée : la juriste

- Dans le cadre d'une convention avec l'ADATE, une juriste formée en **Droit des étrangers** est mise à disposition du service l'Appart. Elle accompagne les personnes dans leurs démarches en lien avec le droit des étrangers. Ainsi, la juriste explique et vulgarise le droit afin que les personnes accompagnées par le service aient une meilleure appréhension du système juridique français.
- La juriste de l'ADATE aide à la constitution des dossiers de **titres de séjour**. Si une grande partie des accompagnements concerne les demandes de titre de séjour à la sortie du parcours de sortie de la prostitution, la juriste de l'ADATE accompagne les personnes dans toutes les demandes de titre de séjour (ex. titre de séjour victime de traite des êtres humains ou de proxénétisme, demande asile, réexamen de la demande d'asile...).
- Elle accompagne également les personnes dans les démarches en lien avec le séjour comme **le regroupement familial**, la réunification familiale, l'accès à la nationalité française, la protection sociale et prestations familiales....

Enfin, elle peut être amenée à suivre les personnes tout au long des procédures judiciaires en lien avec le droit des étrangers (lien avec les avocats, préparation des documents nécessaires, information sur les possibilités de recours et les délais...)

La juriste de l'ADATE est véritablement une **personne ressource** pour les travailleurs sociaux. A ce titre, elle informe les travailleurs sociaux sur la législation applicable, ce qui leur permet de s'adapter aux droits et règles particulièrement mouvants.



IV. Actions jeunes

Dans le cadre du travail entrepris depuis deux ans sur le territoire de l'Isère, un projet a été co-construit en lien avec la DDFE de l'Isère, le Parquet de Grenoble et le Département de l'Isère, afin de répondre de façon coordonnée et pertinente aux enjeux du territoire.

Ce projet concerne l'accompagnement social global des jeunes ayant des conduites sexuelles à risques, des conduites pré-prostitutionnelles et prostitutionnelles.

Le service L'Appart de l'association ALTHEA a bénéficié du financement par le Département de l'Isère pour pérenniser le travail engagé dans le cadre du déploiement national de structures spécialisées dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des situations de prostitution de mineurs.

Ainsi, le service a pu consolider ses actions sur le territoire, renforcer ses moyens d'intervention et tisser des partenariats durables avec les acteurs locaux.



Ce partenariat institutionnel permet une réponse concrète, humaine et coordonnée face à un phénomène complexe qui touche de plus en plus de jeunes.

4.1 Les objectifs :

Le travail engagé doit s'inscrire dans le temps, au regard de la complexité des situations rencontrées. L'action du service s'articule autour de plusieurs axes principaux visant à lutter contre la prostitution des mineur-es :

- **Accompagnement individuel :**
 - Suivi des mineurs ou jeunes majeurs engagés dans des conduites sexuelles à risques, pré-prostitutionnelles ou prostitutionnelles ;
 - Accès facilité aux soins, notamment en santé sexuelle et en santé mentale.
- **Sensibilisation et prévention :**
 - Actions collectives à destination des jeunes, des familles, du grand public et des professionnels ;
 - Travail de prévention dans les établissements scolaires, universitaires et de protection de l'enfance.
- **Ressource territoriale :**
 - Soutien et appui aux familles et professionnels confrontés à ces situations ;
 - Intervention dans les instances de coordination territoriale.
- **Investissement du numérique :**
 - Déploiement d'actions d'aller-vers via les réseaux sociaux et les sites d'escorting ;
 - Maintien du lien avec les jeunes via Instagram et Snapchat.
- **Contribution stratégique :**
 - Participation à l'élaboration d'une stratégie territoriale de lutte contre la prostitution des mineurs.

4.2 Les bénéficiaires :

Service ressource pour les jeunes, les familles et les professionnels.

- Le service a accompagné 21 jeunes dont 19 jeunes femmes et 2 jeunes hommes.
- Le service a été ressource pour 5 familles.
- Soutien aux professionnels pour 14 situations.
- 1008 heures d'astreinte téléphonique.

Sensibilisation :

- 9 actions de sensibilisations auprès d'approximativement 150 professionnels.
- Co-animation de 2 colloques à destination d'approximativement 300 professionnels.

Prévention :

- 4 actions de prévention en établissement scolaire auprès d'approximativement 60 élèves.
- 2 actions auprès des étudiants en lien avec le centre de santé étudiant de l'UGA auprès d'approximativement 80 étudiants.
- 11 actions de prévention auprès de jeunes accueillis ou sortants de foyer de l'aide sociale à l'enfance auprès d'approximativement 40 jeunes.
- 13 actions de prévention en lien avec les équipes de prévention spécialisée auprès d'approximativement 30 jeunes.

Aller vers :

- 48 maraudes numériques réalisées sur les sites d'escorting et les réseaux sociaux.
- Maintenir le lien via Instagram et Snapchat.

4.3 Dates et lieux :

- Participation à la cellule de repérage et de traitement des mineurs en situation de prostitution :
Participation à 6 cellules les 06/02/2024 ; 14/03/2024 ; 15/05/2024 ; 03/07/2024 ; 11/09/2024 et 14/11/2024 sur l'agglomération grenobloise. Le maillage partenarial a permis d'impulser des orientations et de définir des pistes d'actions collectivement.

- Sensibilisations auprès des professionnels :
Assistants sociaux scolaires DSDEN : 30/01/2024.
Charmeyran équipes éducatives de Cénotte et d'Amarante : 15/02/2024.
Sauvegarde CDH, SAELSA, ASMA et SEPAD : 12/03/2024.
CODASE Zephyr : 30/04/2024.
Sauvegarde SEMO AEMO AED : 28/05/2024.
Centre de santé sexuelle Pont de Claix : 01/10/2024.
Commission territoriale santé/ laïcité citoyenneté PJJ : 07/10/2024.
Grenoble Alpes Métropole CLSPD : 28/11/2024.
Cellule Veille Mineurs Pont de Claix : 29/11/2024.

- Colloque / Prostitution des mineurs :
Clermont-Ferrand : 20/06/2024.
Grenoble : 26/09/2024.

- Actions de prévention :
Le Charmeyran : auprès des jeunes de Cénotte et d'Amarante : 21/10/2024; 12/11/2024; 10/12/2024.
Le Zephyr : 23/10/2024.
La Touline : 14/05/2024; 11/06/2024; 09/07/2024; 10/09/2024; 08/10/2024; 12/11/2024; 10/12/2024.

- Permanence auprès des jeunes en lien avec la prévention spécialisée :
Secteur Alma : 10/01/2024; 07/02/2024; 01/03/2024; 06/03/2024 et 10/04/2024 et 24/10/2024.
Secteur Hoche : 11/01/2024; 08/02/2024; 07/03/2024; 11/04/2024; 13/06/2024 ; 08/07/2024 et 30/10/2024

- Actions de prévention en milieu scolaire / universitaire :
Collège Aimé Césaire : 09/01/2024; 16/01/2024; 07/02/2024 et 08/03/2024.
Forum santé ville de Fontaine (à destination des élèves de 3ème) : 16/05/2024.
Action de prévention auprès des étudiants UGA : 05/03/2024.
Nuit des assos UGA : 12/09/2024.

4.4 Constats :

De la patience ...Le développement de nos actions à destination des mineurs et des jeunes s'est inscrit dans le temps, et a nécessité détermination et humilité pour que l'association commence à être identifiée des professionnels, ces derniers étant notre principale porte d'entrée vers le public jeunes.

...**Qui porte ses fruits** Aujourd'hui, ce travail porte ses fruits au regard du nombre de jeunes accueillis et accompagnés, des sollicitations plus fréquentes des professionnels et de l'interpellation de familles.

La dynamique partenariale portée par la cellule de suivi et de traitement des mineurs en situation de prostitution a largement participé à cette meilleure visibilité de notre association. Elle a également favorisé l'interconnaissance entre les différents acteurs judiciaires, sociaux, sanitaires et éducatifs.

Cet étayage partenarial est précieux car certaines situations complexes confrontent les professionnels à leurs propres limites.

Le repérage primordial : La rencontre et la sensibilisation des professionnels de terrain leur ont permis d'acquérir des clefs de compréhension des mécanismes à l'œuvre, favorisant ainsi l'identification, l'orientation et la prise en charge de ces situations. La diversité des formes de prostitution, la banalisation de certaines de ces formes et l'évolution numérique des pratiques viennent invisibiliser le phénomène de la prostitution des mineurs.

La sensibilisation des professionnels vise à lutter contre cette invisibilisation afin de faciliter son repérage. Mieux outiller les professionnels améliorent la prise en charge de situations complexes. La coordination des différents acteurs permet de lutter contre l'isolement et l'épuisement professionnel.

Questionner les représentations : La rencontre avec les professionnels de terrain permet de venir questionner leurs représentations et d'atténuer les freins existants mais doit perdurer dans le temps car les équipes changent. La mise en place de convention ou de protocole peut favoriser le partenariat entre associations/ institutions.

Sensibilisés, les professionnels nous ont davantage sollicités pour des situations pour lesquelles ils avaient besoin d'un éclairage et d'un étayage et nous ont plus souvent adressé des mineurs et des jeunes inscrits dans des conduites sexuelles à risques ou prostitutionnelles, qu'en 2023.

Repérée dans son cœur de mission, l'association a davantage été sollicitée pour animer des actions de prévention auprès des jeunes en établissement scolaire ou au sein de foyers de la protection de l'enfance. Nous constatons une nette augmentation de ces sollicitations pour cette année 2024. Cette démarche préventive prend tout son sens pour lutter contre le phénomène prostitutionnel.



Nous souhaitons être davantage présents sur les réseaux sociaux afin de gagner en visibilité pour l'année 2025 à venir. Pour cela, nous devons être formés afin de monter en compétences dans nos pratiques numériques.

4.5 Retour de terrain :

Maintenir le lien coûte que coûte :

Le principe de libre adhésion est au cœur de l'accompagnement des jeunes et leur permet d'adhérer à l'accompagnement proposé par le service en toute liberté. En effet, la plupart des jeunes reçues par le service sont prises en charge par l'aide sociale à l'enfance et ont l'habitude d'avoir des professionnels autour d'elles. La flexibilité et la souplesse des modalités d'accompagnement du service favorise la création d'un lien de confiance. La possibilité de pouvoir proposer des entretiens en dehors du service, ainsi que la possibilité d'échanger avec les jeunes via les réseaux sociaux permettent de garder un lien. L'accompagnement des jeunes nécessite du temps et il convient d'accepter que les allers-retours font partie du parcours. Le service a pris le parti de toujours alimenter le lien (en envoyant des messages ou en continuant de proposer des activités par exemple) même si la jeune ne répond pas afin de conserver ce lien coûte que coûte, en partant de la préoccupation que nous avons pour elle.

Ainsi, le service peut maintenir le lien avec une jeune qui est en fugue sans téléphone et dont le seul moyen de communiquer est d'emprunter un téléphone afin de se connecter à ses réseaux sociaux. Il peut arriver que le service soit le seul en mesure d'avoir des nouvelles d'une jeune et de pouvoir ensuite communiquer avec les différents partenaires qui entourent la jeune.

Par ailleurs, l'accompagnement proposé par le service n'étant pas contractualisé, le lien peut se maintenir dans la durée malgré les différents lieux de placement, ce qui constitue une forme de stabilité et de permanence dans des parcours souvent marqués par des ruptures à répétition.



Maillage partenarial :

Le lien partenarial reste ainsi central afin de pouvoir partager des informations et de croiser les regards sur les situations souvent complexes. Ce lien permet de se sentir moins seul et démuné face aux diverses problématiques rencontrées (sociales, sanitaires, éducatives, judiciaires...) par les jeunes.

En effet, certaines situations peuvent mettre à mal les professionnels présents au quotidien au vu des violences vécues à répétition par les jeunes et peuvent les amener à banaliser certaines situations. Ces mécanismes de défense peuvent retarder l'orientation vers notre service.

L'interconnaissance entre nos différents services reste essentielle afin d'échanger et de lever les éventuels freins liés à la méconnaissance de notre service et de nos missions.

Ainsi, les différents ateliers mensuels proposés au Charmeyran depuis octobre 2024 ont permis d'une part de rencontrer les jeunes hébergés dans le foyer d'urgence mais aussi de faire connaissance avec l'équipe éducative. Ces échanges informels entre professionnels permettent d'échanger autour des représentations qui peuvent exister concernant les conduites sexuelles à risque et prostitutionnelles des jeunes.

Les interpellations de notre service peuvent venir d'origines multiples (établissements scolaires, l'aide sociale à l'enfance, MECS, parents...). L'institution judiciaire nous sollicite également afin de rencontrer des jeunes auditionnées en tant que victimes dans des affaires de proxénétisme.

L'accompagnement judiciaire peut prendre beaucoup de temps afin de travailler sur les représentations et les craintes des jeunes liées à la justice. En effet, la prise de conscience du statut de victime nécessite parfois un travail de déconstruction. La temporalité judiciaire et la temporalité des jeunes ne sont pas

les même. L'accompagnement physique aux convocations, auditions et procès est précieux et permet de favoriser le lien avec les forces de l'ordre et les instances judiciaires.

Espace de parole :

Le service propose avant tout un espace de parole et d'écoute. En effet, au vu des parcours empreints de violences et de la stigmatisation liée à la prostitution ; il n'est pas toujours évident pour les jeunes accompagnées de déposer une parole et d'être entendue. Notre service étant spécialisé, nous présentons nos missions dès la première rencontre, ce qui permet de poser un cadre sécurisant, de libérer une parole quant aux conduites sexuelles à risques et prostitutionnelles sans jugement.

La porte d'entrée au service se veut large autour conduites sexuelles à risque, afin de s'inscrire dans une démarche préventive. Nous accompagnons à la fois des jeunes en situation de vulnérabilité pour lesquels une crainte relative à l'entrée en prostitution est repérée par les professionnels, mais également des jeunes inscrits dans des conduites prostitutionnelles ou s'en étant distancé. Ainsi, un travail autour de la réduction des risques liés à l'activité est toujours mis en place pour les jeunes concernés au travers des échanges mais aussi par l'orientation vers des « partenaires santé sexuelle » comme le CEGIDD ou le Planning Familial.

L'écoute active est donc au cœur de notre accompagnement afin de soutenir les jeunes reçues et de leur permettre de verbaliser des violences actuelles ou passées et d'amener du questionnement quant à l'emprise et au contrôle coercitif à l'œuvre. En effet, les jeunes accompagnées ont subi des violences dans le cadre de leur activité prostitutionnelle mais aussi dans le cadre intra-familial. La prostitution est souvent un symptôme de tout un parcours marqué par des violences sexuelles, des carences affectives, des ruptures familiales et sociales, ...

Ces violences ont généré des conséquences physiques, psychiques, sexuelles et sociales. Les mécanismes de défense tels la dissociation, la répétition traumatique, mais aussi les addictions sont très présentes au quotidien. Nous travaillons ainsi à l'orientation vers d'autres services spécialisés (maison des femmes, psychologue, addictologue, art-thérapeute...) afin que la prise en charge soit globale et pluridisciplinaire.

Enfin, selon l'avancée du parcours, un travail peut aussi être mis en place autour d'une éventuelle reprise de la scolarité ou d'une insertion professionnelle en lien avec différents partenaires. L'accès à la culture et au sport est aussi travaillé, dans l'objectif d'ouvrir vers l'extérieur et de tisser du lien social. L'accompagnement vise avant tout à soutenir un processus de réparation et de travail sur l'estime de soi, souvent fortement mise à mal.

4.5 Conclusion :

Le service L'Appart renforce, en 2024, son ancrage dans le paysage départemental comme acteur ressource sur la prostitution des mineurs. L'augmentation du nombre de jeunes accompagnés, la diversification des actions, la reconnaissance par les partenaires et la confiance des familles et professionnels témoignent de la pertinence du dispositif.

Ce bilan confirme la nécessité de poursuivre l'effort collectif, de renforcer la formation, d'améliorer la visibilité sur les réseaux sociaux et de structurer encore davantage l'accompagnement pluridisciplinaire de ces jeunes.

5.5 Perspectives

L'année 2025 s'inscrira dans cette continuité avec une ambition renforcée : aller encore davantage vers les publics invisibilisés, co-construire des solutions concrètes avec les partenaires de terrain et faire entendre la parole des jeunes pour construire des réponses justes, humaines et adaptées. La lutte contre la prostitution des mineurs exige du courage, de la persévérance et une coordination sans faille.





Chapitre 3 : En Transversalité

Sommaire

I Pôle Santé : l'intelligence collective	p.57
1. Axe fondamentale	
2. Mobiliser les outils de l'éducation populaire	
3. Une démarche stratégique	
4. La tradition du Petit Déjeuner <i>santé</i>	
II Pôle Culture et Bien-Etre	p.58
III Imaginer un pôle Parentalité à Althéa	p.60
1. La dynamique d'un Master II	
2. Indentification d'un besoin en interne	
3. Constitution	
4. Les séances	
IV Dispositif de Soutien Psychologique Précarité	p.62
1. Objectif	
2. Bénéficiaires	
3. Dates et lieux	
4. Constats	
5. Retours de terrain	
6. Conclusion	
7. Perspectives	

Le travail en transversalité entre les deux services s'intensifie, ouvrant ainsi la possibilité de regards croisés sur différentes thématiques.

La mise en œuvre de pôles et de binômes de travailleurs sociaux de référence facilite le développement d'actions qui s'inscrivent dans une dynamique globale de conduite de projets, structurée et quantifiée.

Ces temps de réflexion et d'élaboration sont nécessaires au montage d'actions mêlant l'approche éducative et les outils issus de l'éducation populaire.

Les bilans réalisés à chaque étape confirment la qualité de la démarche et autorisent les réajustements nécessaires pour mener à bien ces projets.

Ont été particulièrement développés en 2024, les thématiques suivantes :

- Santé ;
- Culture et bien-être ;
- Parentalité ;
- Soutien psychologique précarité.



I. Pôle Santé : La transversalité, une intelligence collective.

1.1 Un axe fondamental

En 2023, une réflexion sur la santé a été engagée au sein d'ALTHEA. L'association a retenu le thème de la santé comme un axe transversal et fondamental dans le travail engagé avec et pour les personnes accueillies.

L'objectif de ce pôle est :

- D'améliorer l'accompagnement en santé des personnes accueillies,
- D'identifier et partager nos pratiques,
- D'évaluer nos pratiques, actions au regard des besoins et enjeux de santé,
- Et de définir des actions concrètes, prioritaires pour améliorer notre accompagnement en santé.

1.2 Mobiliser les outils de l'éducation populaire

En 2024, tous les salariés de la structure ont été concernés par des temps de travail et d'élaboration (équipes support et éducatives). Des réunions institutionnelles ont été dédiées à cette réflexion ainsi que des temps spécifiques (3 temps) en petits groupes. Pour animer ces espaces, nous avons utilisé des outils de l'éducation populaire afin de dynamiser la réflexion collective et de faire sens dans la transversalité en utilisant un langage commun, compris de tous.

Trois axes ont été identifiés :

- Améliorer l'évaluation des besoins et problématiques de santé,
- Développer le pouvoir d'agir en santé des personnes,
- Contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé.

1.3 Une démarche stratégique

La promotion de la santé est devenue un axe fort de l'association. Nous la définissons comme une démarche globale et stratégique afin :

- D'agir de façon combinée à différents niveaux,
- De renforcer les capacités individuelles et communautaires, par une approche de réduction des risques, en mobilisant les ressources des personnes et en les soutenant dans la modulation de leurs conduites,
- D'agir sur les milieux et créer des environnements favorables,
- Et enfin c'est un processus social et politique.

Ainsi, la santé fait partie de nos missions. On accompagne les personnes vers les soins et le bien-être.

1.4 La tradition du petit déjeuner santé

Traditionnellement, les temps de petits déjeuners-santé étaient proposés tous les vendredis matin au public de l'Appart sur le thème de la réduction des risques, la prévention et la promotion de la santé, en faisant intervenir des partenaires en santé sexuelle majoritairement.

Aujourd'hui, la transversalité a permis de mener des actions collectives aux deux services sur des temps de petits déjeuners proposés à toutes les personnes accompagnées par l'association. Cela a ouvert les thèmes proposés en santé. Nous avons par exemple travaillé en partenariat avec la MRSI (Maison Ressource Santé en Isère) sur la thématique de « l'habiter ». Des rencontres ont eu lieu entre les deux associations pour préparer ces animations au plus proche des besoins des personnes.

Dans l'avenir, le projet serait d'intensifier cette collaboration entre les services d'ALTHEA et de proposer d'autres temps collectifs.

Veronica Altide et Cynthia Bossanne
Travailleuses sociales à Oasis 38 et à l'Appart

II. Le pôle *culture et bien-être*

En 2024, le pôle culture et bien-être créé à Oasis38 s'ouvre au service de L'Appart pour devenir un levier de transversalité entre les deux services de l'association.

Partant d'un constat commun que l'accès à la culture et à des activités extérieures est un catalyseur de lien social favorisant un mieux-être global chez les personnes accompagnées, l'ensemble des équipes ont mutualisé leurs ressources, se sont mobilisées pour rendre possible la tenue de sorties tout au long de l'année.

L'objectif est que les personnes se rencontrent, s'expriment, échangent et partagent des expériences enrichissantes leur permettant de s'extraire pour quelques heures des préoccupations qui sont les leurs, souvent en lien avec la précarité de leur situation. Une des finalités est aussi de lever les freins d'accès aux différents lieux et espaces (culture, nature, bien-être) en permettant aux personnes de les identifier, d'être en capacité de s'y rendre de façon autonome et de se sentir légitime à le faire.

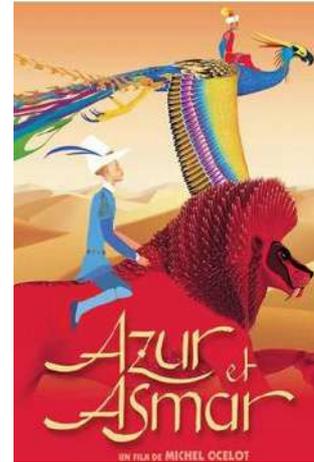
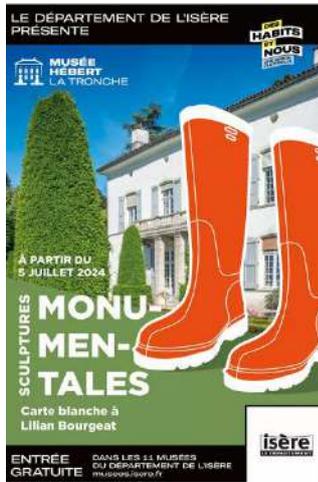
Les activités proposées prennent en compte les souhaits que peuvent émettre les personnes accompagnées. Nous souhaiterions cependant réfléchir à une co-construction de la programmation et de l'organisation des temps proposés et la rendre effective à terme. Cela permettra aux personnes de s'impliquer autrement dans un collectif, de renforcer leur capacité de décision, d'action et donc de favoriser leur pouvoir d'agir.

Nous tenons à remercier les guides des espaces naturels sensibles du **Département de l'Isère, le musée Hebert**, la MC2, Le **Centre des Arts du Récit**, la MDH Centre-ville, **les associations [A bientôt j'espère](#) et Un Jardin sans frontière**. Par les actions proposées, les événements qu'ils accueillent et leur politique d'ouverture aux publics les plus précaires, ont permis aux personnes accompagnées par l'association, de bénéficier de la richesse de leur travail.

Aperçu non exhaustif de la programmation 2024



Balades, sorties au lac, culture, théâtre, musée...



III. Imaginer un pôle parentalité à ALTHEA

3.1 A l'origine, la dynamique d'un Master 2

Le pôle parentalité a été travaillé par une travailleuse sociale d'Oasis 38 dans le cadre de la réalisation d'un Master 2 en Sciences de l'Education, spécialité Ingénierie des Dispositifs d'Aide Spécialisée à la Personne, avec l'Université Paris Cité. Ce travail a fait l'objet de la validation de l'UE de création et de mise en œuvre d'un projet à destination d'un public vulnérable. Il s'est déroulé en plusieurs étapes dont une part importante de diagnostic externe et interne en rassemblant des données du territoire, des dispositifs existants, en rencontrant des partenaires travaillant sur la thématique et en confrontant ces données à celles de l'association ALTHEA.

3.2 Un réel besoin en interne

La thématique de l'accompagnement à la parentalité est apparue comme un pan peu travaillé par les deux équipes d'ALTHEA. Pour autant, il s'agit d'une préoccupation, d'un sujet qui concerne plus de la moitié des personnes accueillies à Oasis38 et à L'Appart.

Cela a pu être constaté lors de l'animation de trois focus groupes auprès des personnes accompagnées par le CHRS, de celles étant en contact avec le service L'Appart et ce celles étant accompagnées par celui-ci. Ces focus groupes ont rassemblé une quarantaine de personnes autour d'un photo-langage avec pour consigne : « *Prenez une photo qui représente ce qu'est la parentalité ou le fait d'éduquer des enfants pour vous ?* ». Les groupes ont abordé de nombreuses thématiques comme celle de l'amour filial, des fratries, de la transmission intergénérationnelle, de la place de la mère et celle du père, de la religion, de ce que l'on peut ou doit transmettre aux enfants, des violences, etc.

En parallèle, les professionnels socio-éducatifs de chaque équipe ont été interviewés individuellement, en binôme ou en équipe entière. Cela a mis en évidence le souhait de pouvoir soutenir les personnes accueillies pour l'exercice de leurs fonctions parentales, pour le travail psychique que demande l'accueil d'un enfant dans sa vie et pour les relations aux institutionnels comme l'Aide Sociale à l'Enfance ou l'Education Nationale.



3.3 Constitution

Suite à ce recueil de données, de désirs et de besoins, il a été proposé de constituer un pôle sur la thématique de la parentalité tel qu'il existe sur celle de la santé, de la culture, de l'habiter et de l'emploi. Ce pôle regrouperait des axes de travail complémentaires :

- La recherche de **formations collectives ou individuelles** pour soutenir les professionnels et orienter leur regard pour mieux accompagner les personnes accueillies dans leur parentalité ;
- La collecte d'informations et de ressources pour constituer une **banque de données** recensant les dispositifs, partenaires et outils de travail existants ;
- La participation d'ALTHEA au **groupe de travail parentalité du Réseau Santé Social Précarité** pour tisser des liens de partenariat entre le champ de la santé et du social sur la thématique du soutien à la parentalité et participer à la remontée d'informations de terrain aux autorités ;
- La **création de liens** avec des services de l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Maternelle et Infantile d'un ou de plusieurs territoires afin d'organiser des rencontres inter-équipes de sensibilisation réciproques aux enjeux du travail de chacun ;

- Le développement d'un **groupe de paroles** permettant une mise en mots des préoccupations parentales des personnes accueillies dans les deux services et ainsi développer une **démarche d'auto-support**.

Cette dernière action, consistant à créer un **groupe de paroles**, a été mise en œuvre de mai à juin 2024 en reprenant une thématique qui a été massivement abordée dans les focus groupes : **la transmission** et les liens entre les parents et les enfants.

Nous avons sollicité Audrey et Pascale, psychologue et infirmière du DSPP (Dispositif de Soutien Psychologique Précarité) pour qu'elles animent un temps hebdomadaire de groupe de paroles avec un support de photo-langage sur un cycle de sept séances.

3.3 Les séances

Les séances ont été préparées à l'avance pour un travail évolutif avec les consignes suivantes :

Séance 1 : Prenez la photo qui vous plait le plus

Séance 2 : Quel parent/tuteur-trice êtes-vous aujourd'hui ? dites-le avec une photo

Séance 3 : Comment imaginiez-vous être parent quand vous étiez enfant ? dites-le avec une photo

Séance 4 : Quel parent, votre enfant aimerez que vous soyez ? dites –le avec une photo

Séance 5 : Quel grand parent aimeriez-vous être ? dites avec une photo

Séance 6 : Quelle image aimeriez-vous que vos enfants aient de vous quand ils seront adultes ou parents eux même ? dites –le avec une photo

Séance 7 : Qu'est-ce que vous pourriez transmettre de ce groupe à d'autres personnes ? dites-le avec une photo

Les séances ont rassemblé 14 personnes au total, avec une présence de 4 à 5 personnes par session. Les professionnels d'Oasis38 ont participé à l'un des groupes à tour de rôle, ce qui a permis une implication de l'équipe. Ce format a beaucoup plu aux personnes qui ont souhaité la reconduction du groupe. Les échanges ont été facilités par l'utilisation des photos.

Le bilan du cycle nous a enjoint à reproduire le projet avec une thématique plus large permettant d'inclure les personnes qui ne se sentent pas ou peu concernées par le fait d'être parent. Il a ainsi été décidé de reprendre les mêmes modalités d'animation, les mercredis après-midi avec Audrey et Pascale sur la thématique de l'interculturalité dans son sens le plus large.

C'est ainsi qu'un second cycle s'est ouvert début octobre 2024 pour se terminer en juin 2025. Il a été pensé une inscription visuelle participative afin de matérialiser un fil rouge de séance en séance, par la représentation d'un arbre sur lequel est accroché une phrase collectivement élaborée à la fin de chaque séance.

Fin 2024, l'arbre du local collectif en est à ce stade :

 Fleur Maouloudi, travailleuse sociale à Oasis 38



IV. Le Dispositif de Soutien Psychologique Précarité

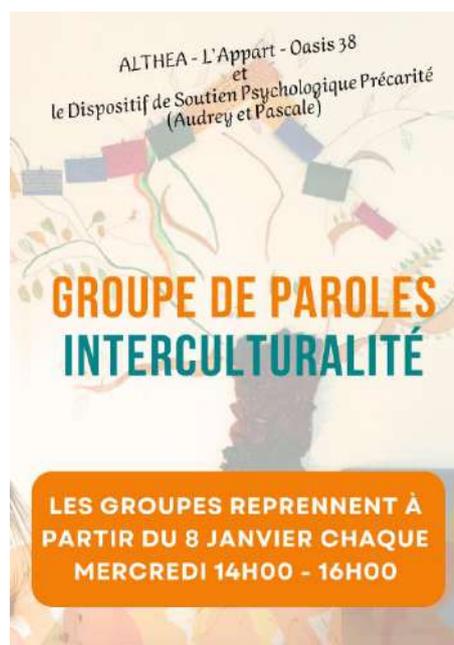
Dans le cadre de l'application de la mesure 9 **des assises en santé mentale et de la psychiatrie en 2021** (IM n° DIPLP/DGOS/DHAL/2022/96), le Centre Hospitalier Alpes Isère a été missionné par l'ARS 38 pour créer le dispositif de soutien psychologique précarité (DSPP) à destination des personnes accueillies en structures d'hébergement d'urgence ou de stabilisation, ainsi qu'en centres d'hébergement et de réinsertion sociale et accueils de jour.

Cette équipe mobile est composée de psychologues et d'infirmières en psychiatrie. Elle est supervisée par la psychiatre et la cadre de Santé de l'EMLPP- PASS.

A ce jour, Pascale Luquet, infirmière en psychiatrie et Audrey Vioujas, Psychologue sont présentes tous les mercredis en journée au sein d'ALTHEA.

Leurs missions sont d'assurer :

- un soutien psychologique auprès des personnes accueillies dans les structures, CHRS et Accueil de jour, avec un suivi à moyen ou long terme si nécessaire, selon divers modes d'interventions et selon les besoins des personnes et des professionnelles ;
- un temps de coordination avec les professionnelles, ainsi qu'avec les partenaires du soin est également prévu.



Un temps d'échange clinique est programmé de façon systématique et hebdomadaire avec les professionnelles d'ALTHEA. Il s'agit de faire des transmissions au sujet des personnes accompagnées par le dispositif et des présentations cliniques. Lors de ce temps, les professionnelles présentent également les personnes qu'ils souhaitent orienter à l'équipe.

L'équipe reçoit les personnes accompagnées par ALTHEA en entretiens individuels sous différentes modalités, en entretien de bureau classique mais cela peut être via des médiateurs, tel que la relaxation, le yoga assis, la marche, le massage... Pascale, infirmière, a pu recevoir 11 personnes différentes au cours de cette année et Audrey, psychologue, a reçu 17 personnes en rendez-vous individuels.

L'équipe du DSPP anime également un groupe de parole tous les mercredis après-midi. Celui-ci a été co-construit avec les professionnels d'ALTHEA et selon les besoins recensés du public accueilli.

Deux groupes ont été mis en place. Le premier était un photo-langage sur la thématique de la parentalité qui a débuté mi-mai 2024 jusqu'à début juillet 2024. Il a permis à 14 personnes de participer, soit environ 4 à 5 personnes par session. Le second a débuté le 25 septembre 2024 et se poursuit à ce jour. Son thème général est l'interculturalité déclinée en sous-thèmes tels que l'alimentation, le bien être, les cultures, les émotions, ... A chaque fin de séances, une phrase est créée par les participants et elle est accrochée à un arbre, lui-même dessiné sur l'un des murs du local par les personnes représentant le fil rouge de ce groupe. En 2024, ce groupe a rassemblé en moyenne 8 personnes par sessions et a touché 20 personnes avec une proportion de 80% de personnes accompagnées par l'Appart et 20% accueillies à Oasis38.

Le travail en partenariat est co-construit de façon efficiente, les activités proposées au public et leur adhésion à celles-ci s'en font ressentir.

A ce jour, des accompagnements individuels ont été entamés et se poursuivent de façon hebdomadaire.

Pour le DSPP, Audrey et Pascale

Témoignages : Pourquoi venez-vous au groupe ?

« Cela permet d'avoir du sang froid pour parler, d'avoir des idées »

« Affronter la peur de parler » ; « Cela donne l'envie de parler »

« Chaque fois que je viens ici, j'apprends quelque chose ». ; « Ecrire le sens des mots »

« Enlève la timidité, permet de s'exprimer et de découvrir les autres cultures. »

« Pour vous détendre, éviter de penser seul à la maison. »

« Nous n'avons pas la même manière, pas la même couleur de peau, cela permet de m'ouvrir et d'avancer le groupe permet de s'exprimer. »

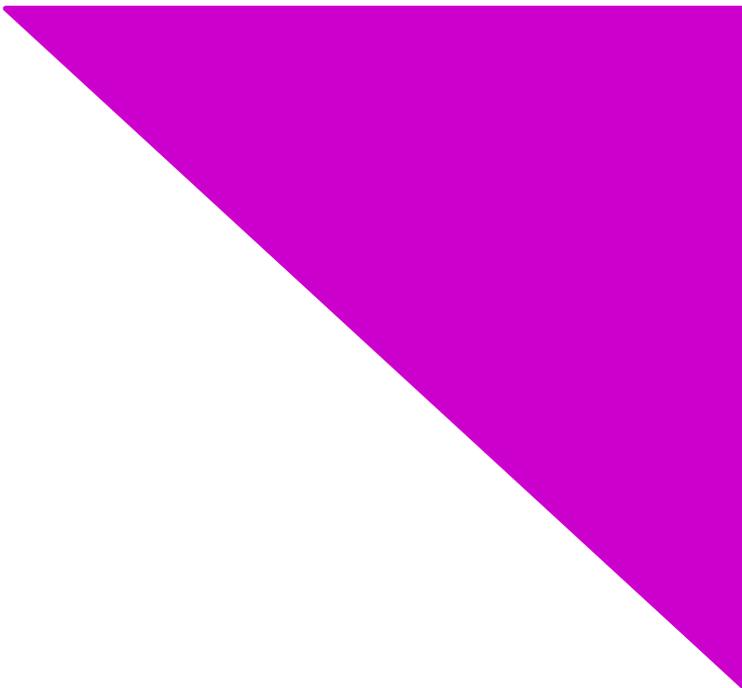
« Vous nous apportez beaucoup. »



L'ARBRE FIL ROUGE



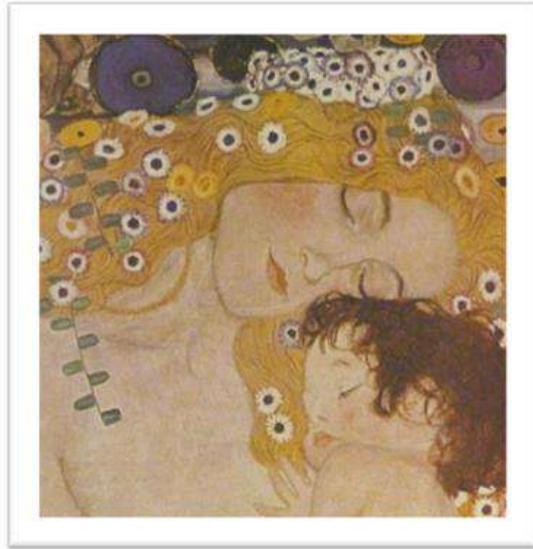
Exemple d'outils utilisés : le jeu des émotions



Chapitre 4 : Oasis 38

Sommaire

I. Statistiques commentées	p. 68
II. Poursuite des ateliers habiter/habitat	p. 85
1. <i>Préparation entrée dans le logement</i>	
2. <i>Fabrication de produits d'entretien</i>	
3. <i>Locataires / Propriétaires</i>	
4. <i>Economie d'énergie</i>	
III. AAVA et Consortium	p. 87
1. Construction et objectifs	
2. Mise en œuvre de l'AAVA à ALTHEA	
IV Les personnes accompagnées ...	
...face à la nouvelle organisation de la Préfecture	p. 89
V Une nouvelle loi immigration en janvier 2024	p.91
Repères juridiques	



Gustav KLIMT, « Mère et enfant » 1905 –
affiché dans l'espace d'accueil d'ALTHEA



Les statistiques 2024



- **Statistiques Oasis 38 : CHRS Insertion et IML**

I. **Le CHRS Insertion**

1. **Statistiques générales**

107 personnes ont été **présentes** sur le dispositif insertion du CHRS en 2024.

21 personnes ont été nouvellement **accueillies**, soit 13 ménages et un taux d'entrée de 20%.

19 personnes sont **sorties** du CHRS, soit 14 ménages et un taux de sortie de 18% sur 2024.

Cela représente 31 959 nuitées, soit un **taux d'occupation de 99,5%**.

Certaines personnes ou ménages ont eu un passage très court à Oasis 38 du fait d'un changement brusque de situation, d'un désir d'habiter une autre région ou d'une difficulté dans l'installation au CHRS avec un refus trop important d'accompagnement social. Ces 3 ménages, soit 5 personnes, ont été présents entre 30 et 98 jours et sont entrés et sortis en 2024.

Ce sont des cas particuliers qui ne reflètent pas le travail effectué au CHRS, mais qui mettent en avant les difficultés de certaines personnes à s'inscrire dans une démarche d'insertion au sein d'un service social ou à se stabiliser quelque part.

Par ailleurs, deux personnes n'ont été accueillies et accompagnées que 5 et 6 mois entre l'automne 2023 et le printemps 2024. Ces personnes ont quitté le CHRS pour des raisons différentes : l'une a eu une attribution de logement très rapide, pratiquement concomitante à son entrée au CHRS et l'autre a souhaité quitter la ville de façon précipitée.

Ces situations représentent des réalités de vie et d'accompagnement social auxquelles le CHRS s'adapte par l'accueil et l'accompagnement individualisé.

Le taux d'occupation de 99,5% est inhabituellement très élevé du fait de l'arrivée précipitée de 8 enfants par réunification familiale à l'automne 2023. Le CHRS a dû trouver un appartement adapté à l'hébergement de cette grande famille et a poursuivi l'accueil de nouveaux ménages. Des logements ont tout de même été en rénovation entre deux accueils au cours de l'année pour des périodes allant de quelques semaines à un mois.

Le CHRS dispose d'un parc de 48 logements qu'entretient l'équipe de maintenance qui est composée de deux professionnels. Ces appartements sont maintenus en bon état pour pouvoir accueillir les personnes dans des conditions dignes.

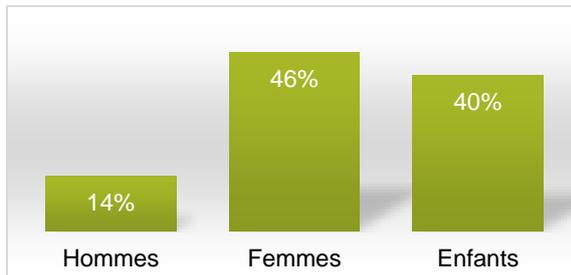
Fin 2024, près de 20% des personnes présentes, soit 21 personnes, étaient hébergées et accompagnées depuis plus de 5 ans. Sur ces 21 personnes, 15 sont dans des situations administratives complexes, à ce jour sans droit au séjour. Il est aussi important de noter que 24 personnes, soit 22,5% des personnes présentes en 2024 sont dans une situation administrative qui bloque leur réinsertion sociale du fait d'un accès restreint aux droits communs.

Parmi les personnes qui sont sorties du CHRS, deux ont été hébergées plus de 5 ans dont l'une du fait d'une difficulté à trouver un logement adapté à sa situation de vécus de violences. En ce qui concerne l'autre personne, le CHRS a dû engager une procédure d'expulsion avec le soutien de la DDETS. Cette personne avait rompu tout lien avec le CHRS depuis plusieurs années.

Enfin, dans le cadre du dispositif Ac-Sé (Accueil Sécurisant) de l'association ALC, 3 personnes ont été accompagnées durant l'année dont l'une est sortie en janvier 2024.

2. Caractéristiques générales des personnes hébergées au CHRS en 2024

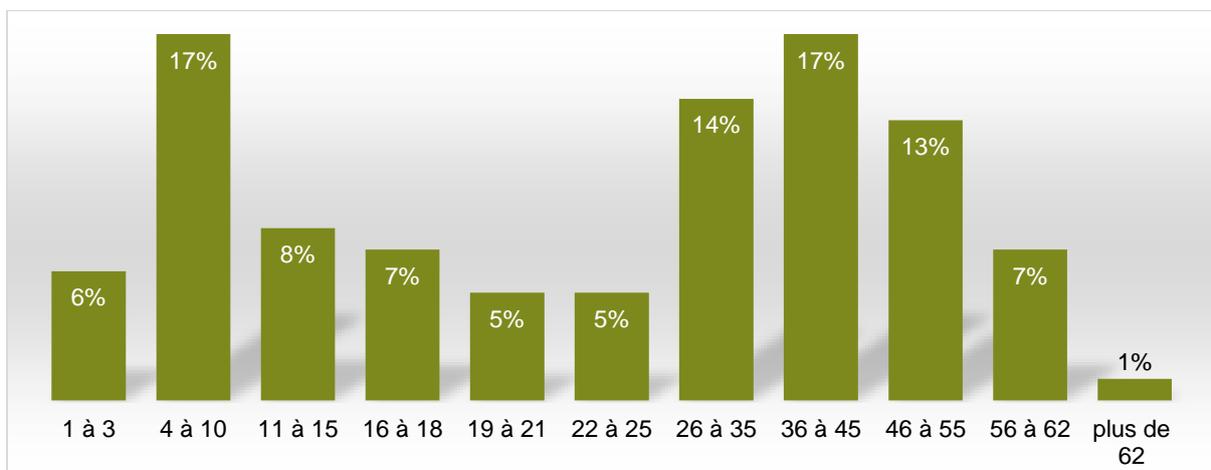
- Type de personnes accueillies



Cette année, comme en 2023, le CHRS accueille une proportion d'enfants importante qui peut être due à l'arrivée des 8 enfants d'une même fratrie.

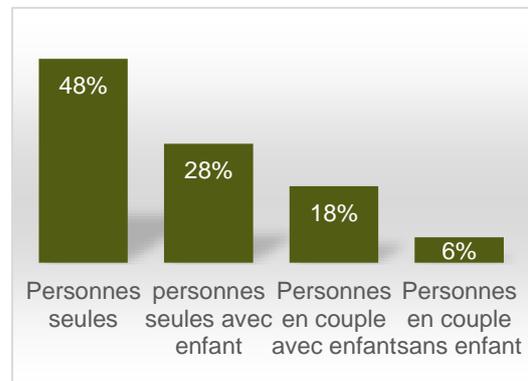
La part des hommes accueillis est plus importante en 2024 avec un accueil de 15 hommes contre 6 en 2023.

- Âge des personnes accueillies

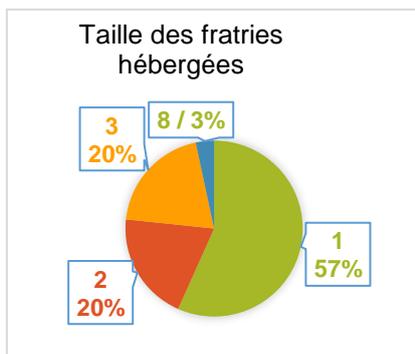


Nous pouvons noter une prévalence plus importante d'enfants à l'âge de l'école maternelle et primaire, ainsi que d'adultes entre 26 et 55 ans. Cela reflète la proportion importante de familles que le CHRS accueille en 2024. En effet, sur les 64 adultes hébergés, 29 le sont avec leurs enfants, soit 45%.

Le diagramme suivant illustre cette proportion :



- Situations parentales



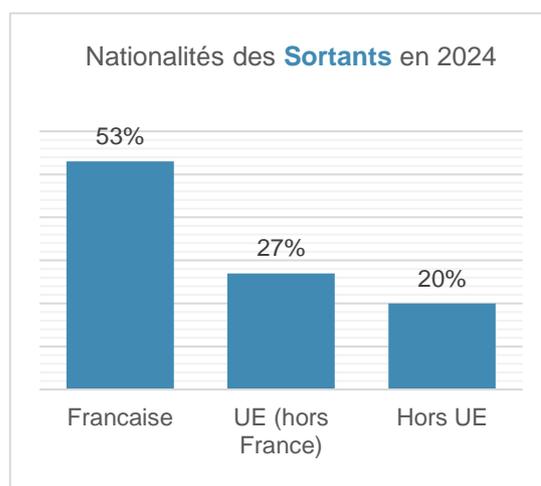
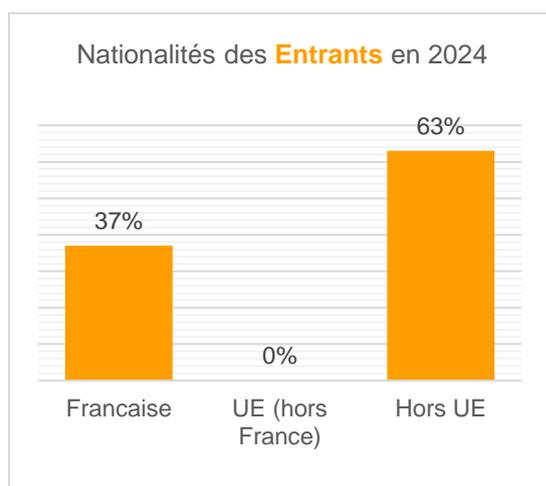
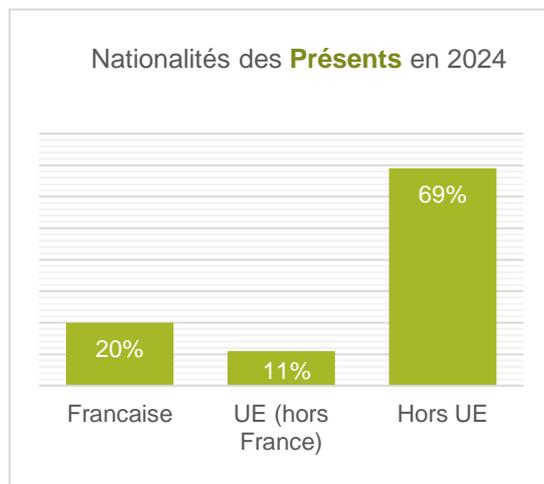
Les 43 enfants présents au CHRS ne représentent pas la totalité des enfants des personnes accueillies. En effet, une partie (20 enfants) a été confiée par leur parent à des tiers dans leur pays d'origine. Le regroupement ou la réunification familiale est difficile à mettre en œuvre.

Une autre partie est confiée à l'Aide Sociale à l'Enfance dans des proportions plus faibles (4 enfants).

Dans le but de prendre en compte ces situations, un pôle parentalité a été travaillé en 2024, cf. page 60

3. Situations des personnes lors de l'hébergement

- Nationalité

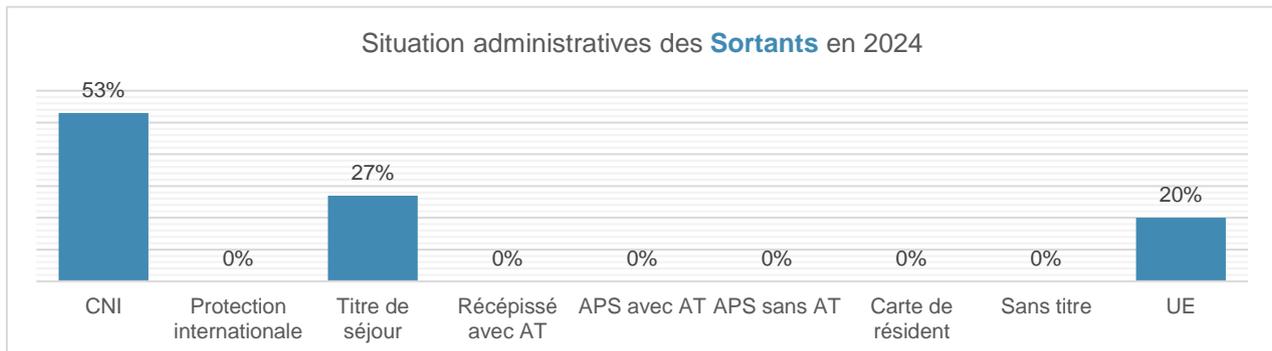
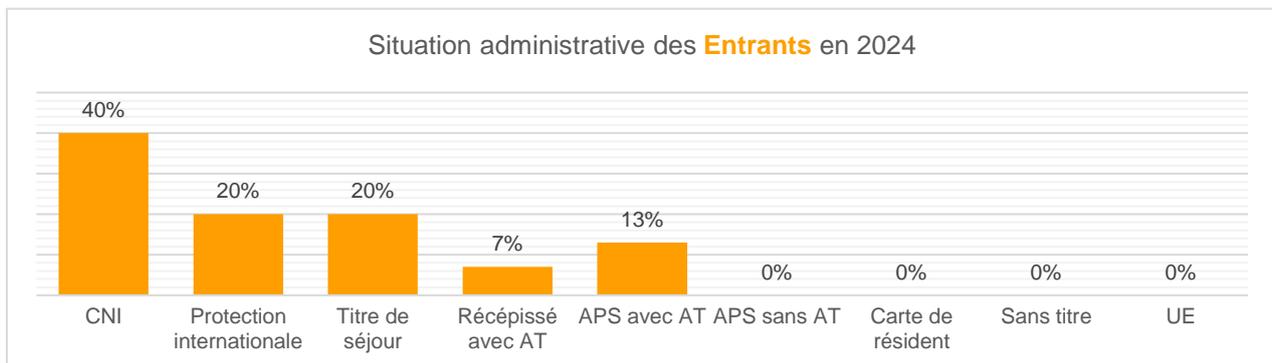
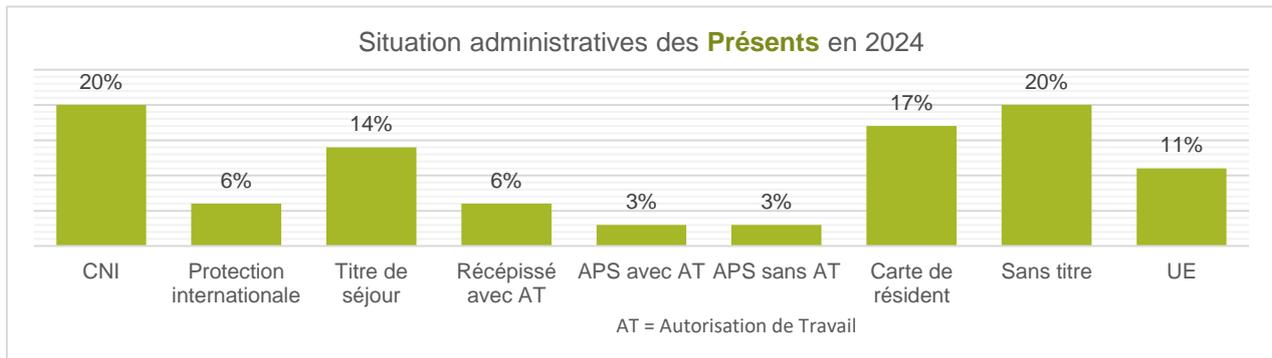


Les statistiques nous font constater qu'une proportion importante des personnes sorties en 2024 sont ressortissant de l'union Européenne : 73% dont 53% de français. Cela pourrait s'expliquer par une possibilité de réinsertion sociale plus aisée du fait d'un accès aux droits communs lié aux situations administratives.

En ce qui concerne les entrées, la proportion de personnes de nationalité hors UE est semblable à celle des personnes présentes au CHRS en 2024.

Les caractéristiques des situations administratives des personnes présentes en 2024 ne correspondent pas à celles des personnes entrées, comme le montrent les diagrammes suivants.

- Situations administratives



Le travail de réinsertion mené au CHRS nécessite une régularisation des situations administratives des personnes, notamment une autorisation de travail suffisamment stable pour que les personnes puissent envisager une sortie sereine du CHRS. Nous pouvons en effet observer que les personnes sorties en 2024 possèdent toutes une régularité de leur droit au séjour : les personnes sont soit de nationalité française, ressortissants de l'Union Européenne ou avec un titre de séjour autorisant au travail.

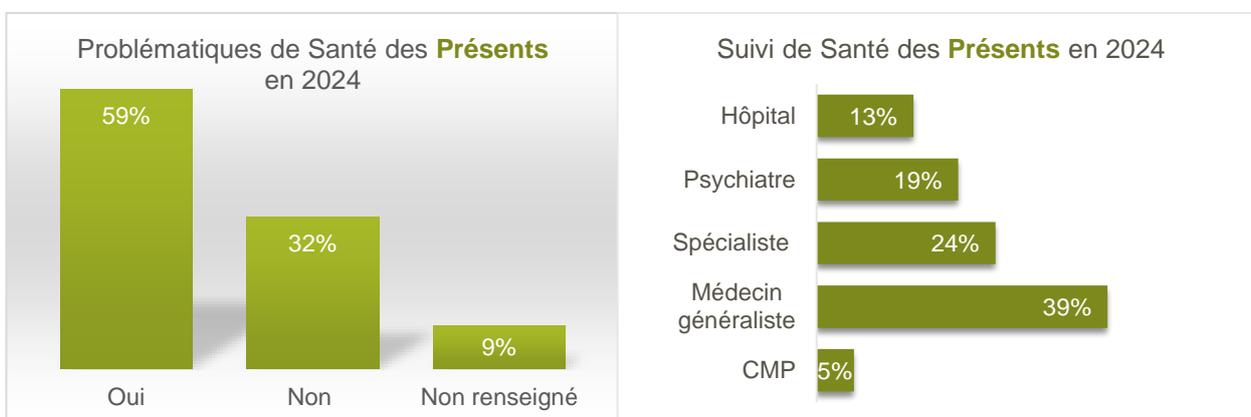
Ces démarches administratives liées à l'accès au droit au séjour sont accompagnées par l'expertise de l'ADATE. Une juriste spécialisée en droits des étrangers est détachée une demi-journée par semaine.

En ce qui concerne les personnes entrées en 2024, nous pouvons constater qu'aucune n'est sans possession d'un titre ou sans autorisation au travail. Les personnes orientées par le SIAO vers le CHRS sur des places insertion doivent posséder des droits leur permettant une réinsertion sociale et professionnelle.

Néanmoins, le droit au travail ou le droit au séjour des personnes accueillies au CHRS ne permettent pas à eux seuls leur réinsertion. D'autres paramètres, comme un faible niveau en français, la santé des personnes, leur isolement social et les violences vécues sont des facteurs de vulnérabilité.

- La santé au sens large

- Santé somatique, psychique et addictions

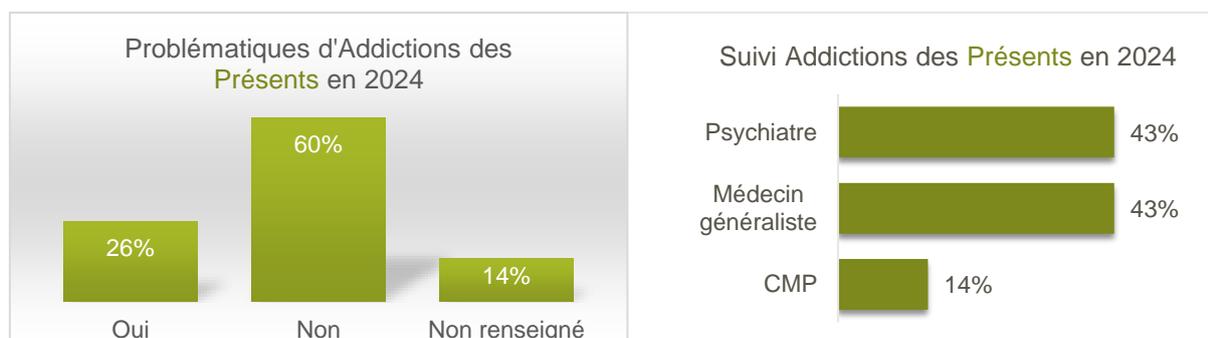


Les problématiques de santé des personnes accueillies au CHRS sont abordées de façon plus régulière lors des rencontres avec la référente sociale. En effet, le travail du pôle santé permet à l'équipe de penser davantage à questionner les personnes à propos de leur santé somatique et psychique. Une formation collective avec TOTEM sur la réduction des risques et des dommages a été engagée, ainsi qu'une formation en Premiers Secours en Santé Mentale.

Même si 39% des suivis de santé sont réalisés par un médecin généraliste, la recherche d'un médecin traitant reste cependant compliquée par un manque de médecins sur le territoire de l'agglomération. Les personnes nouvellement arrivées sur le territoire peinent à trouver un médecin pour leur suivi.

La santé au sens large correspondant à un état général de bien-être, une convention avec le Centre Hospitalier Alpes Isère a été établie pour que les personnes puissent bénéficier de l'accompagnement d'une infirmière et d'une psychologue exerçant en psychiatrie. Il s'agit du Dispositif de Soutien Psychologique Précarité.

En ce qui concerne les addictions, le suivi peut autant être assuré par un médecin généraliste qu'un psychiatre exerçant notamment en CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). La majorité des personnes accueillies sont déclarées non concernées par une addiction. Néanmoins, ce sujet peut être délicat à aborder, le temps de l'accompagnement social peut permettre de le nommer et de proposer une orientation.

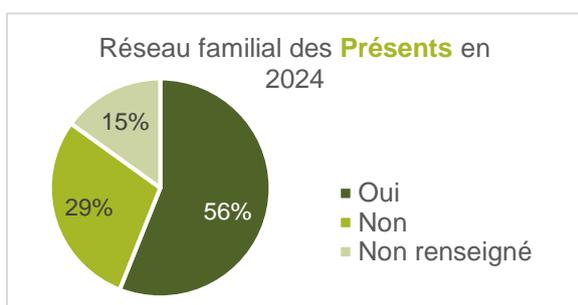


- Environnement familial et social

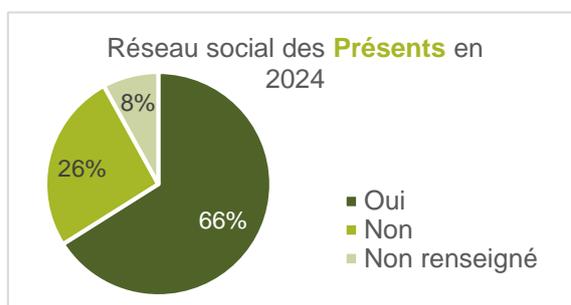
La réinsertion des personnes accueillies au CHRS peut être facilitée par la présence d'un réseau familial et/ou social soutenant. En effet, une solidarité familiale ou sociale peut représenter un levier de réinsertion durable. Il constitue un déterminant social très important de santé.

Les chiffres 2024 des personnes accueillies au CHRS montrent qu'un tiers d'entre celles qui sont entrées n'ont pas de réseau familial ni social et plus de la moitié de celles qui sont sorties bénéficient de cette présence. Le CHRS cherche en effet à favoriser le lien social, notamment en proposant des temps collectifs dans le cadre du pôle culture et bien-être transversal à l'association.

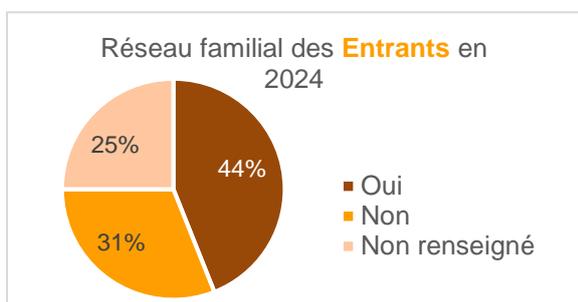
Réseau Familial :



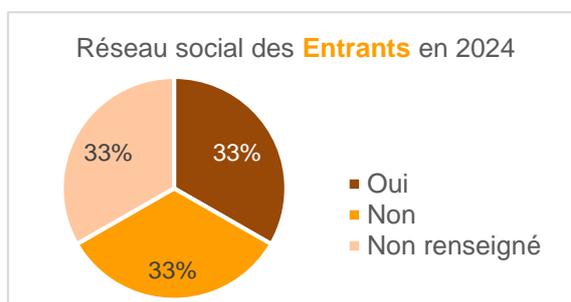
Réseau Social :



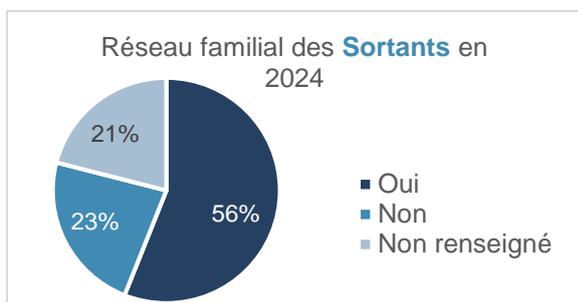
Réseau familial des **Entrants** en 2024



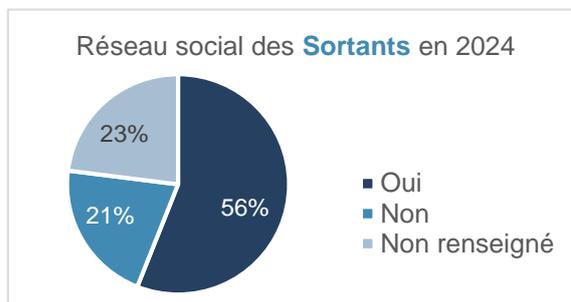
Réseau social des **Entrants** en 2024



Réseau familial des **Sortants** en 2024



Réseau social des **Sortants** en 2024

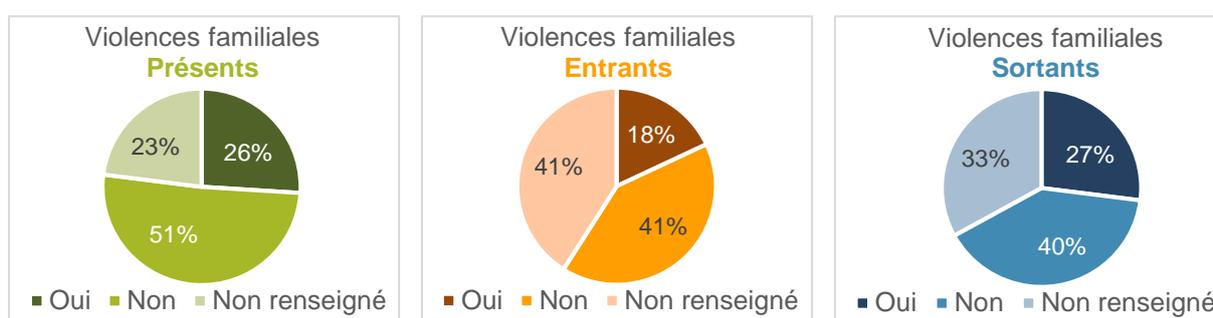


- Vécus de violences

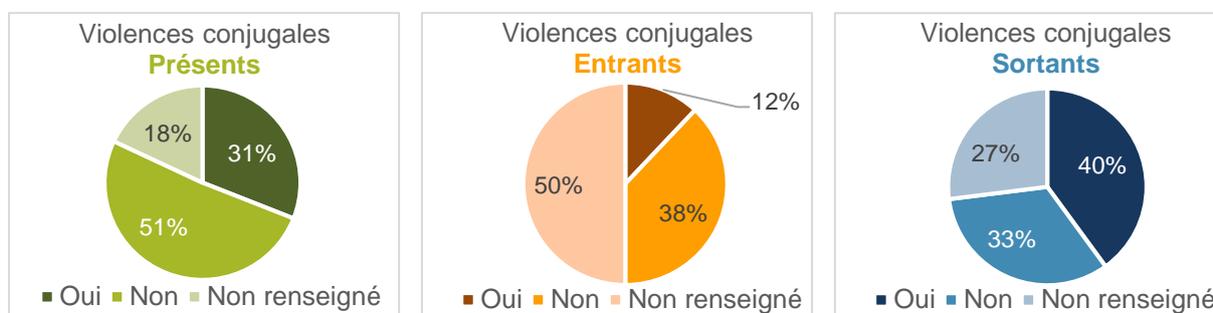
Il s'agit d'un sujet entrant dans une certaine intimité des personnes et qui nécessite d'établir un lien de confiance dans l'accompagnement social. Cela nécessite également que les personnes se sentent en sécurité dans leur lieu de vie et dans la relation avec les professionnels.

Une partie des personnes présentent des psycho traumatismes liés à leur vécu. Aborder ces questions demande du temps. En 2024, un tiers des personnes sorties du CHRS n'étaient pas hébergées depuis longtemps, ce qui explique un pourcentage non négligeable de réponses non renseignées par les professionnels. Nous pouvons remarquer une proportion variable de personnes concernées par des vécus de violences conjugales entre les personnes présentes, sortantes ou entrantes en 2024. Cela peut s'expliquer du fait qu'une part des personnes sortantes ont pu bénéficier d'un accompagnement qui a facilité la mise en mots de ces vécus.

Violences familiales :



Violences conjugales :



Les violences conjugales ont pu être prises en compte grâce à un travail partenarial avec la Maison des Femmes pour quelques situations.

En outre, une formation collective a été animée par le Planning Familial de Grenoble pour travailler sur les questions de santé sexuelle et de violences par partenaire intime.

- Les ressources financières

- Niveaux de ressources

Il est important de noter la proportion de personnes accueillies au CHRS vivant sous le seuil de pauvreté ou sans ressources, soit 83%. Le seuil de pauvreté est à ce jour d'environ 1000€/mois pour une personne seule.

69% sont en dessous du seuil de pauvreté malgré leurs revenus mensuels.

Ceci peut s'expliquer par la nature des ressources qu'illustrent les tableaux suivants.

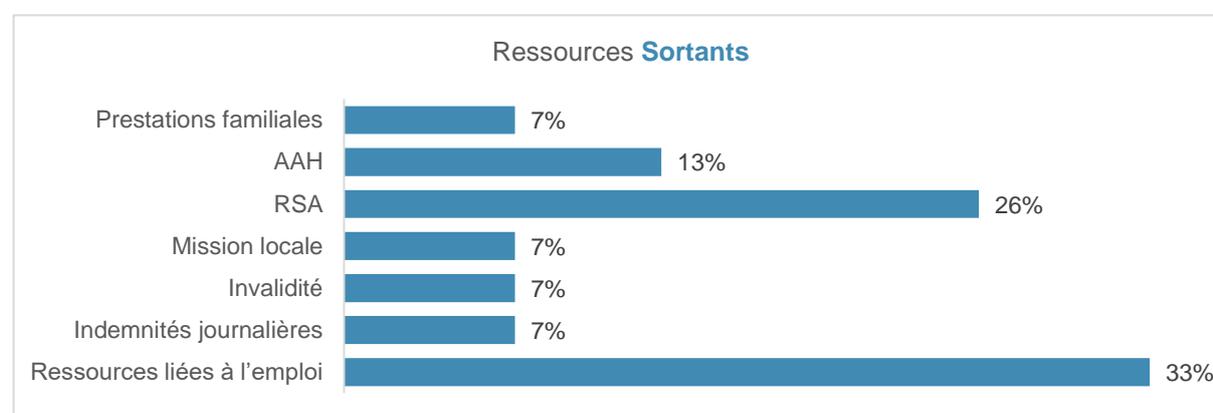
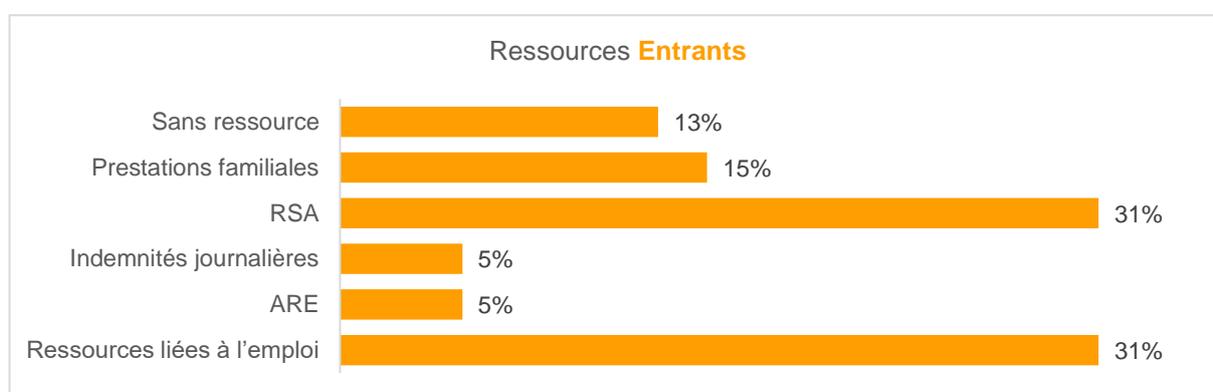
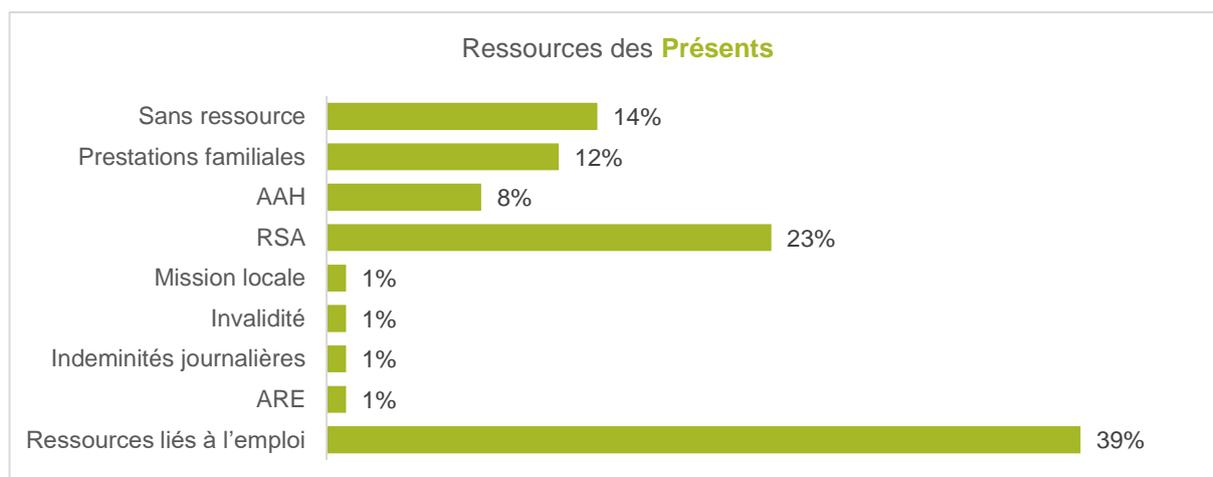
Seulement 30 à 40% des personnes présentes, entrantes ou sortantes ont un emploi. Les autres personnes ou ménages bénéficient des prestations ou minimas sociaux.

Le travail en partenariat avec les AAVA, VIAE 38, France Travail, la Mission Locale, tendent à améliorer la situation liée à l'emploi et aux revenus des personnes accueillies.

Nous pouvons souligner qu'à la sortie du CHRS, aucun ménage n'est sans ressource alors qu'ils représentent 14% à l'entrée et durant le séjour. Les ressources sont en effet essentielles à un relogement stable.



- Types de ressources



43% des présents ont des ressources liées à l'emploi (emploi, ARE, Mission Locale, indemnités journalières et invalidité)

43% ont des ressources issues de la CAF (prestations familiales, RSA et AAH)

14% sont sans ressources, ce qui pourrait s'expliquer par des ménages sans droit au séjour et en conséquence sans droit au travail.

- Types d'emploi

Présents :

CDI	7
CDD	6
Intérim	3
Contrat aidé	5
Contrat AAVA (pécule)	8
Autoentrepreneur	1
Invalité	1
Retraite	1
TOTAL (sur 64 adultes présents)	32

Entrants :

CDI	1
CDD	4
Contrat aidé	1
TOTAL (sur 15 adultes entrants)	6

Sortants :

Auto entrepreneur	2
CDI	5
Invalité	2
Contrat aidé	1
TOTAL (sur 15 adultes sortants)	10

La plupart des personnes **présentes** au CHRS ont été en **contrat AAVA** cette année. Cela peut être en lien avec leurs situations administratives ou l'éloignement de l'emploi.

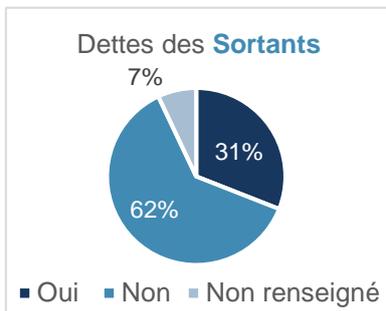
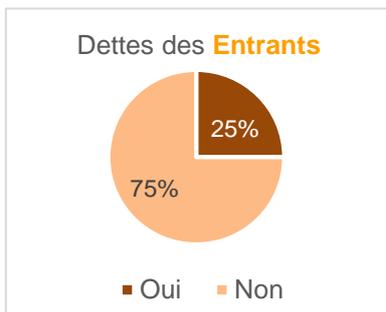
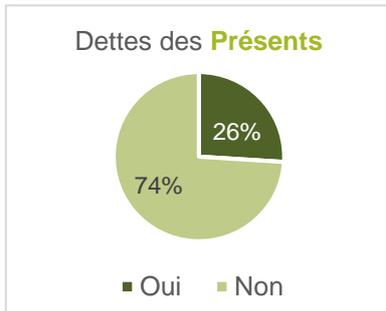
Le CHRS établit des liens privilégiés avec l'AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active) de l'Etape, ce qui permet une orientation des personnes éloignées du travail. 3 personnes ont également pu bénéficier d'une inscription à l'AAVA d'Ozanam Vaulnaveys.

Par ailleurs, le consortium AAVA Autrement a permis au CHRS d'accueillir une personne en stage AAVA sur des missions de maintenance. L'AAVA Autrement a été créé en 2023 par 8 structures du champ du social du territoire grenoblois dans le but de créer de nouvelles places de stage en AAVA au sein de ces mêmes structures. ALTHEA fait partie de ce consortium.

Chez les **entrants**, 41% de leurs ressources sont liées à l'emploi, en effet, 6 personnes sur les 15 accueillies sont en contrat CDI, CDD ou contrat aidé.

Nous observons qu'une majorité de personnes sont en CDI chez les **sortants**. Il s'agit d'une stabilité financière qui permet un accès au logement autonome et des garanties vis-à-vis des bailleurs.

- Endettement

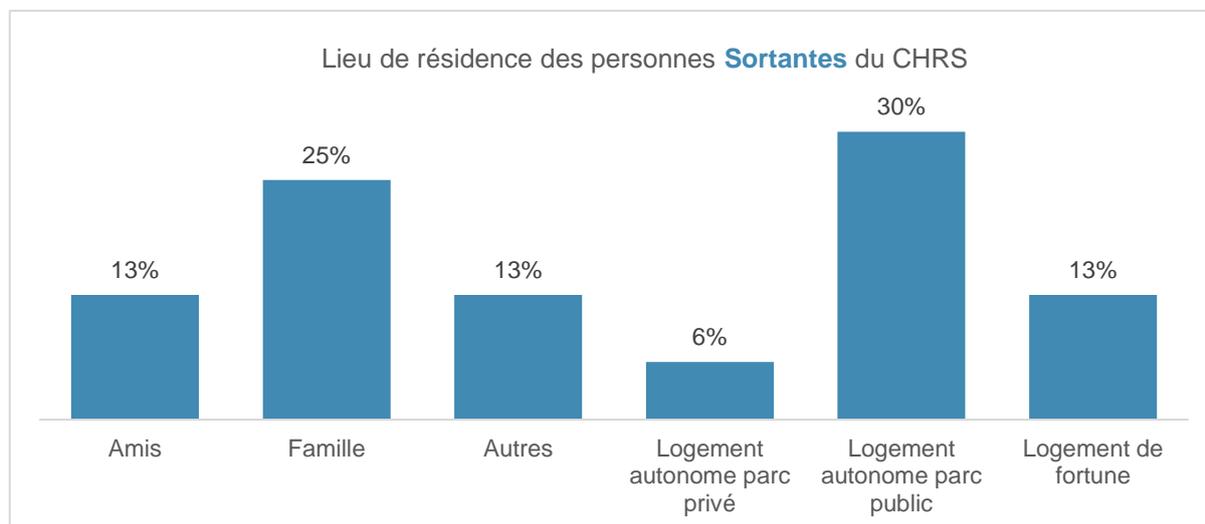
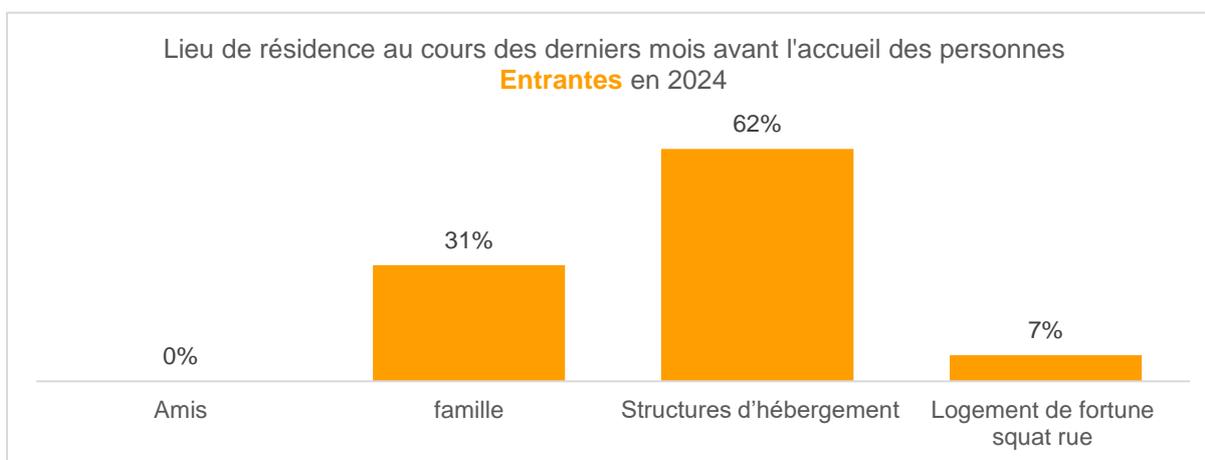
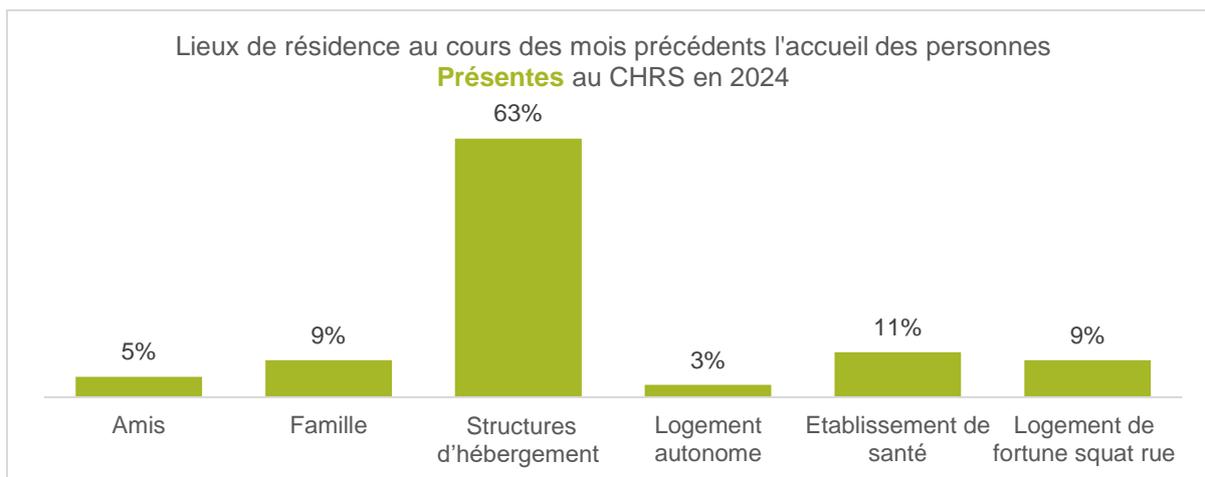


Pour les personnes présentes et entrantes au CHRS, les dettes déclarées sont souvent liées au logement avant l'hébergement. Ces personnes peuvent arriver en CHRS suite à une expulsion locative.

Chez les personnes sortantes, nous pouvons noter une proportion plus élevée de dettes que chez les entrants ou les présents, car comme nous l'avons déjà indiqué, certaines personnes ne sont pas restées suffisamment longtemps pour traiter ces questions.

Le temps de l'accompagnement social permet d'aborder ces questions et les traiter dans un cadre sécurisant.

4. Motifs d'entrées et de sorties des personnes



Nous remarquons qu'une grande majorité des personnes accueillies au CHRS proviennent d'une autre structure d'hébergement (principalement des hébergements d'urgence) ou d'un établissement de santé (Centre Hospitalier Alpes Isère).

Un service de suite de 3 mois d'accompagnement après la sortie de l'hébergement est proposé à chaque ménage. C'est un travail que nous avons réalisé en 2024 pour 24 personnes, soit 19 familles et 2064 journées d'accompagnement.

II. L'Inter Médiation Locative (IML)

1. Statistiques générales

15 personnes ont été **présentes**, dont 5 enfants, sur le dispositif IML d'Oasis 38 en 2024.

6 personnes ont été nouvellement **accueillies**, soit 3 ménages dont un de 4 personnes.

4 personnes seules sont **sorties** du dispositif en 2024.

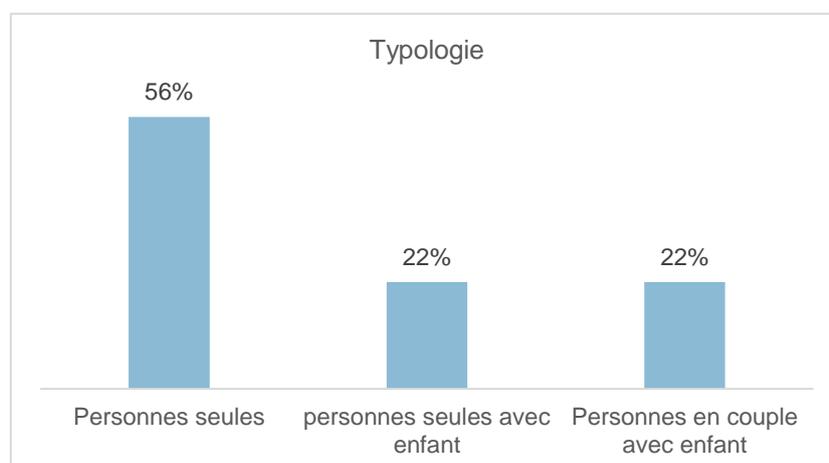
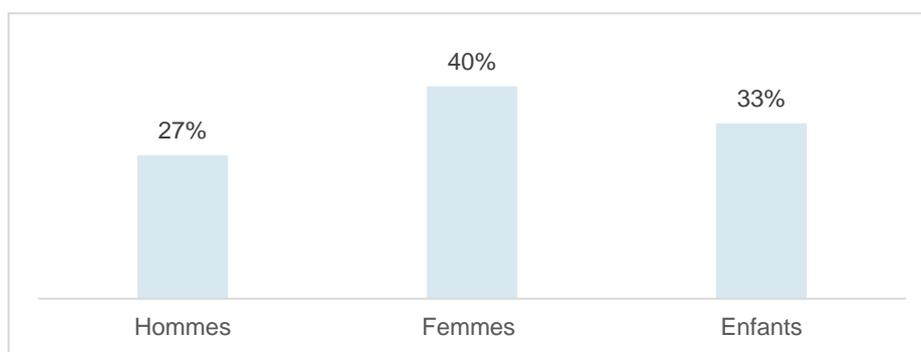
Cela représente **4 811 nuitées** pour 8 appartements.

L'InterMédiation Locative correspond à un dispositif de logement adapté relatif à la politique du logement d'abord. Oasis 38 propose en sous-location, des appartements autonomes à des ménages proches d'un relogement dans le droit commun.

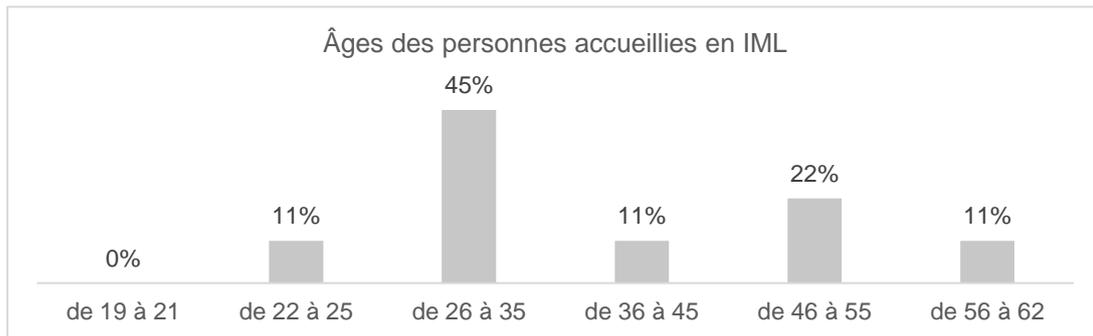
2. Caractéristiques générales des personnes hébergées en IML en 2024

- Type de personnes

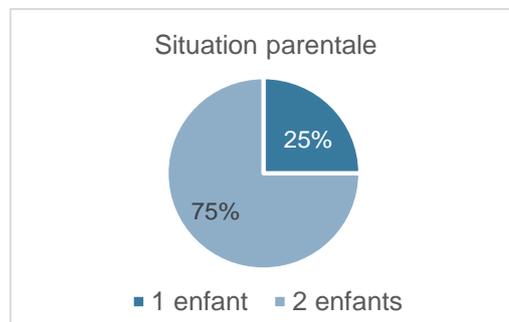
IML 2024		
Hommes	4	27%
Femmes	6	40%
Enfants	5	33%
Total	15	100%



- **Âges des personnes accueillies en IML**

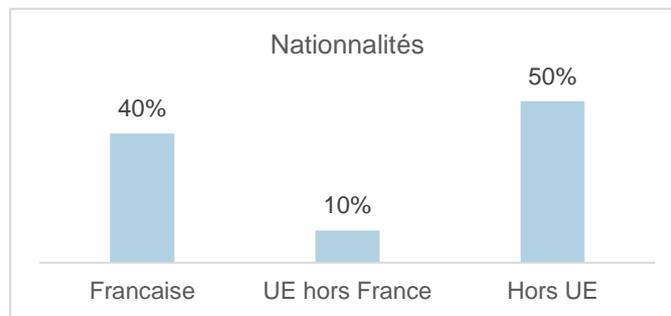


- **Situation parentale**

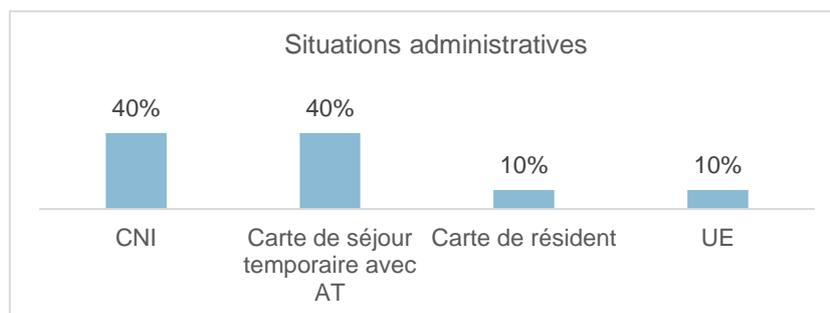


3. Situation des personnes lors de l'hébergement

- **Nationalités**



- **Situations administratives**



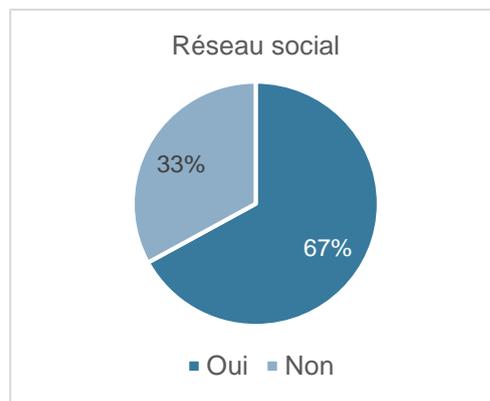
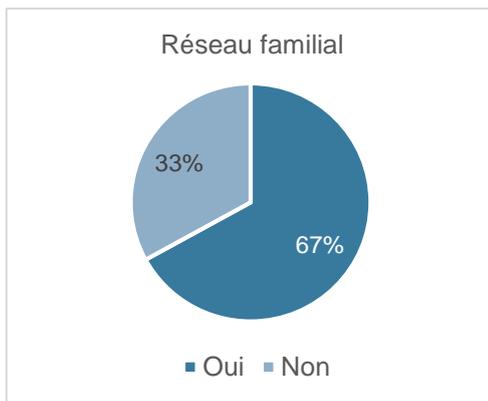
- **Santé au sens large**

- Santé somatique, psychique et addictions

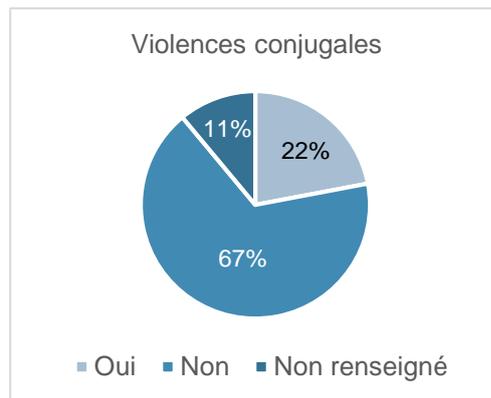
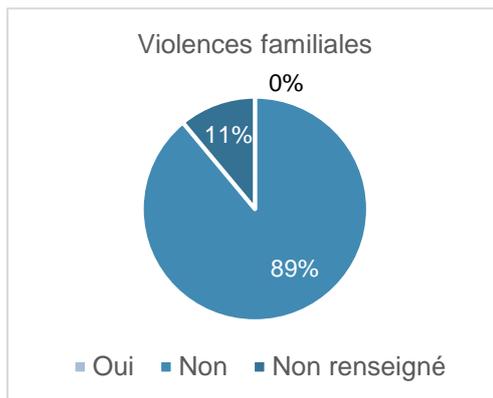
Une personne déclare avoir des problèmes de santé et être suivie par un médecin généraliste.

Une personne déclare avoir une addiction et ne pas avoir de suivi médical.

- Environnement familial et social

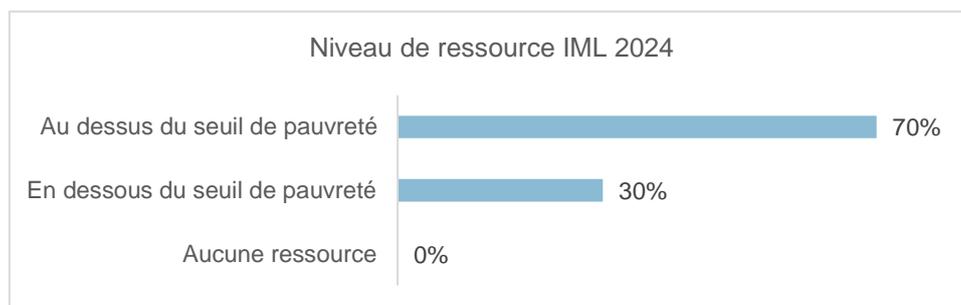


- Vécus de violences

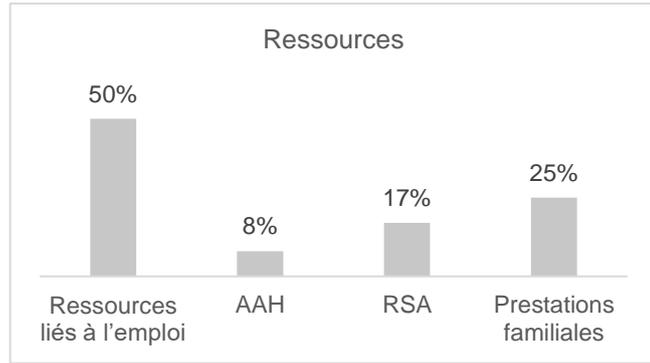


- **Ressources financières**

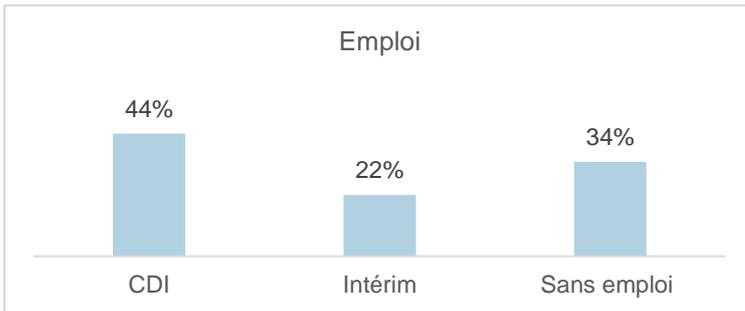
- Niveau de ressources



- Type de ressources



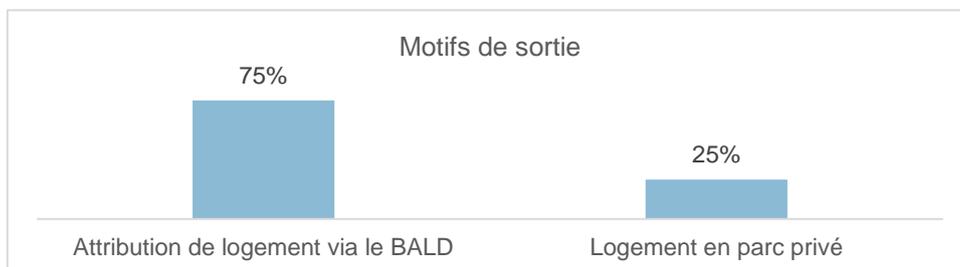
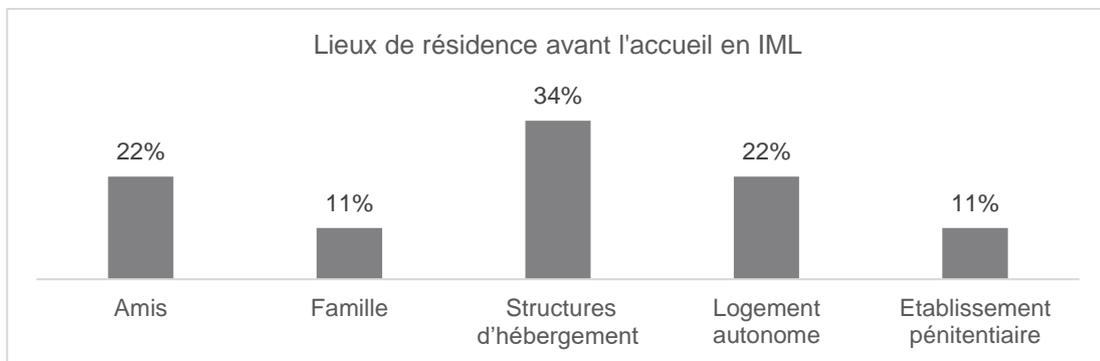
- Type d'emploi



- Endettement

Une personne déclare avoir des dettes.

4. Motifs d'entrées et de sorties des personnes



Les sorties sont à 36% vers des logements autonomes de droit commun.

Fleur M. et Veronica

II. La poursuite des ateliers Habiter/Habitat

Habiter renvoie au fait d'investir physiquement et psychiquement un lieu. Nous observons que ceci ne va pas forcément de soi pour certaines personnes accompagnées au CHRS. Il nous semble important qu'elles puissent être en capacité de se maintenir dans leur futur logement, de s'y sentir bien et en sécurité. Cette démarche est présente tout au long de l'accompagnement au CHRS.

Ainsi, au cours de l'année 2024, nous avons proposé des ateliers collectifs et des temps individuels autour de l'Habiter et de l'Habitat à destination des personnes accueillies par l'ensemble de l'association ALTHEA. Une vingtaine de personnes a participé à ces temps. Les ateliers ont été pensés et construits pour essayer de répondre aux besoins des personnes concernées. C'est lors des visites à domicile et des entretiens avec les professionnels et les personnes que les thématiques se sont affinées.

Les ateliers abordent le relogement par un prisme global, de la demande de logement à l'emménagement. Nous abordons des sujets plus larges que la recherche d'un loyer et d'un quartier adaptés (éléments mis en avant dans la demande de logement social) : le coût réel d'une entrée dans un logement et l'organisation d'un déménagement. C'est notamment l'objectif de l'Atelier *Préparation à l'entrée dans le logement*.

2.1 Atelier Préparation à l'entrée dans le logement

Lors de ce temps nous échangeons sur :

- La recherche de logement : connaissances des quartiers et villes, anticiper la gestion du budget ;
- La visite de logement : points de vigilance à avoir ;
- L'attribution de logement : anticipation du mobilier, recherches d'aides financières ;
- La signature du bail : papiers à prévoir, questions à poser ;
- L'état des lieux d'entrée : points de vigilance à avoir ;
- L'ouverture des différents contrats : énergie, eau et internet.

Au fil des ateliers, nous nous appuyons de plus en plus sur le vécu expérientiel des personnes, ce qui amène des échanges moins descendants.

2.2 Atelier Fabrication de produits d'entretien

Grâce aux visites à domicile des travailleuses sociales et de l'équipe de maintenance, nous avons constaté que les personnes peuvent avoir beaucoup de produits ménagers différents. Ainsi, nous avons proposé à certaines de travailler à la fabrication de produits d'entretien dans un souci écologique et économique. On a pu proposer un atelier de confection à partir de trois produits : vinaigre blanc, savon noir et bicarbonate de soude.

Les personnes ont confectionné :

- Produit dégraissant cuisine et salle de bains ;
- Liquide vaisselle ;
- Produit pour les vitres ;
- Lessive ;
- Gel WC.

Nous nous sommes rendus compte que les personnes avaient déjà des notions et ont pu apporter leurs propres recettes.



2.3 Atelier Propriétaire/Locataire

L'idée de cet atelier est de faire comprendre aux personnes accompagnées que les coûts d'entretien d'un logement sont majoritairement à la charge du locataire. Le propriétaire d'un logement est responsable de seulement quelques postes de dépenses.

Il nous paraît important que les personnes concernées puissent savoir quels peuvent être les coûts engendrés par l'entretien d'un logement et comment parer à cela grâce à l'entretien régulier de ce dernier.

Au-delà de l'entretien, il nous semble opportun que les personnes puissent avoir quelques notions quant à l'apprentissage de certaines manipulations techniques afin d'éviter les frais de l'intervention d'un artisan pour des petites réparations.

En 2025, nous proposerons un atelier collectif pour apprendre aux personnes certaines réparations.

2.4 Atelier Économies d'énergie

Dans la continuité de l'année 2023, l'atelier collectif autour des économies d'énergies a été proposé à nouveau cette année. De plus, nous avons mis en place les visites individuelles dans les hébergements avec des agents du PIF (Pôle d'Inclusion Financière) du CCAS de Grenoble. Cette démarche a permis aux personnes d'appréhender plus facilement la gestion des dépenses en énergies, comprendre les dépenses liées à leur consommation réelle et celles liées à la qualité d'isolation de l'hébergement. Cette démarche a vocation à se pérenniser et les personnes pourront faire appel au PIF une fois qu'elles seront installées dans leur logement pour ces questions spécifiques.



Les retours des personnes sont globalement positifs pour tous ces ateliers. Nous observons, progressivement, une plus grande participation à ces temps et des échanges sont plus fournis. Les personnes accompagnées par L'Appart sont aussi de plus en plus présentes selon leur situation d'hébergement.

Lors de leur démarche de relogement, il n'est pas rare que les personnes accueillies à ALTHEA fassent référence aux échanges qu'elles ont eu pendant les ateliers. Parfois, elles demandent des temps plus individuels pour approfondir certains points. Pour les personnes qui ne peuvent pas être présentes sur les temps collectifs, des temps individuels sont proposés afin de préparer au mieux le maximum de personnes accueillies.

En 2025, ces temps sont renouvelés et continueront de se développer selon les retours des personnes.

Régis DURRIS (éducateur technique spécialisé d'ALTHEA) et
Naomi STELLA (travailleuse sociale d'Oasis 38)

III. Mise en place de l'AAVA par le biais d'un Consortium.

(Fiche CPOM 3.2)

L'insertion par l'activité économique est un levier majeur de l'accompagnement social pour que les personnes acquièrent une autonomie dans leur vie. Nous constatons au CHRS que des personnes accueillies sont très éloignées d'une employabilité moyenne. Elles sont peu diplômées, ne parlent pas toujours le français, ont eu peu d'expérience de travail ou ont connu des pauses longues. Certaines sont aussi sans droit au travail.

3.1 Construction du consortium et objectif

Nous faisons le pari de co-construire un projet de création d'un nouvel **AAVA** avec d'autres associations de l'agglomération. **Un consortium de 7 associations** s'est monté dans le but d'offrir un dispositif adapté pour proposer une expérience de travail ou de remise au travail aux personnes accueillies.

L'activité principale de l'AAVA sera choisie en fonction des besoins du territoire et des associations porteuses. Les personnes accueillies avec ou sans droit au travail pourront s'exercer et se risquer à une activité professionnelle encadrée et faire un pas supplémentaire vers l'insertion.

L'AAVA est un outil de **remobilisation**, de réentraînement au travail destiné aux personnes adultes hébergées en structures sociales ou accueillies en accueil de jour. Les stagiaires en AAVA signent un contrat de 6 mois avec l'une des structures du consortium chez qui ils ne sont pas accueillis. Ce contrat n'est pas encadré par le code du travail, mais par le Code de l'Action Sociale et Familiale. Les personnes touchent un pécule à hauteur de 80% du SMIC pour un contrat horaire de 15 à 20h par semaine. Des formations en Français Langue Etrangère ou dans des domaines techniques sont proposées à raison de 2 à 4h par semaines.

ALTHEA fait partie de ce consortium avec 6 autres structures sur le territoire de l'agglomération Grenobloise.

Il s'agit d'une approche de coopération territoriale, décloisonnée et mutualisée. 8 places d'AAVA ont été créées pour un accueil de stagiaire tous les 6 mois. Le consortium permet le portage du projet par l'un des membres et le co-pilotage de façon mutualisée. Des rencontres sont programmées tout au long de l'accueil de la personne stagiaire avec le coordinateur de l'AAVA, les référents sociaux et les encadrants techniques.

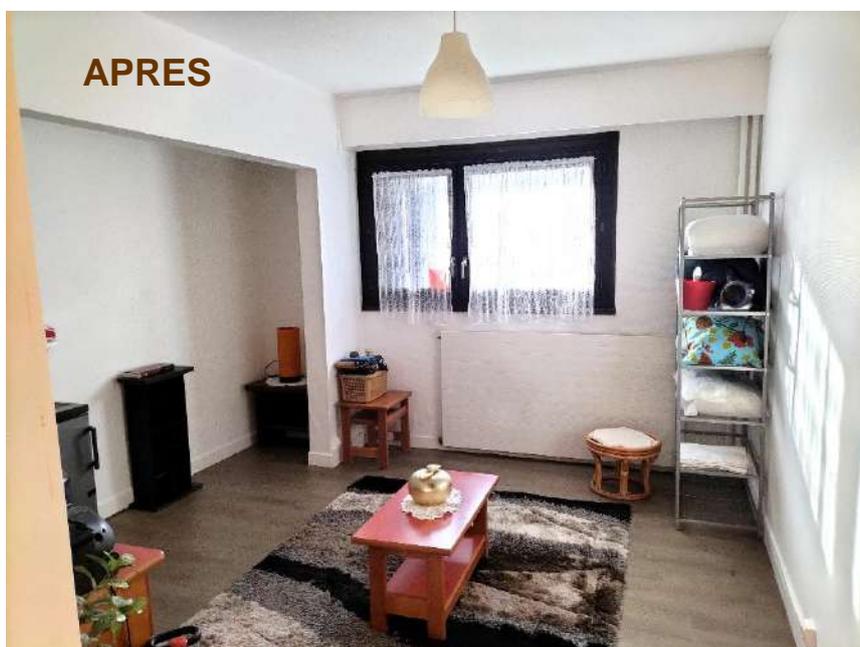
3.2 Mise en œuvre de l'AAVA à ALTHEA

ALTHEA a pu ouvrir une place, et commencer l'accueil d'un stagiaire en Septembre 2024. La mission principale est la maintenance du parc d'hébergement et l'entretien des locaux. Le stagiaire est présent environ 15h par semaines. L'idée de l'AAVA est l'apprentissage et le retour à l'emploi. Cela implique la présence constante du responsable de la maintenance et/ou de l'éducateur technique spécialisé. Le stagiaire ne se retrouve pas seul sur les chantiers. De plus, il peut intervenir dans des hébergements avec des personnes accompagnées à l'intérieur. Il nous paraît donc important d'être présent afin d'accompagner au mieux le stagiaire.

Ces 6 premiers mois en tant qu'encadrants techniques ont été très riches professionnellement. Cela demande de la présence, de l'écoute, de l'adaptabilité et de la cohésion entre les différents acteurs autour du stagiaire. Les discussions et l'écoute sont essentielles pour que le stagiaire puisse mettre en avant ses compétences. Au fil des semaines tout le monde a gagné en assurance et les chantiers, comme les dépannages chez les personnes sont devenus de plus en plus fluides.

Pendant ses 6 mois de présence, Azem a pu expérimenter divers corps de métiers au niveau de la maintenance. La peinture, la pose de sol, la pose de toile, de la petite électricité, de la petite plomberie ont été des éléments qu'Azem a pu développer pour acquérir des expériences pour un projet futur. Pas moins de 6 logements ont été réhabilités avec la présence d'Azem. A cela s'ajoute la manutention du mobilier entre les logements et nos différents lieux de stockage. Pour cela, un collègue encadrant technique de France horizon a dispensé une formation sur le port de charge lourde.

Vous trouverez quelques photos des réalisations effectuées avec Azem au cours de ses 6 derniers mois.



L'expérience étant concluante pour tout le monde, nous avons fait le choix de continuer sur la voie de l'accompagnement de stagiaire en 2025.

N.S

IV. Les personnes accompagnées face à la nouvelle organisation de la Préfecture

Durant l'année 2024, les personnes en demande de titre de séjour ainsi que les travailleurs sociaux qui les accompagnent ont dû faire face à un changement d'organisation de la Préfecture de l'Isère pour demander un titre de séjour ou son renouvellement.

L'Etat a mis en place une nouvelle manière de travailler, que ce soit pour les documents en lien avec les cartes grises ou encore tout ce qui concerne l'accueil des Etrangers. Les guichets physiques ont fermé et tous les usagers ont dû passer par la voie dématérialisée en faisant leurs démarches via Internet.

Très rapidement, cette nouvelle organisation a montré ses limites ayant engendré un impact sur les personnes qui avaient besoin d'un récépissé ou de déposer une première demande de titre de séjour.

Au-delà des difficultés concrètes rencontrées par les usagers, cette réforme a également profondément affecté les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux, confrontés à des effets pouvant être perçus comme kafkaïens et à une perte de lisibilité du service public. Pour illustrer cette réalité, deux situations anonymisées sont présentées ci-dessous.

Emmanuel :

Monsieur est arrivé en France en 2012. Il a fui son pays dans la Corne de l'Afrique à la suite d'un emprisonnement politique qui a failli lui coûter la vie. Monsieur a demandé l'asile qui lui a été refusé. Après avoir subi des sévices en prison dans son pays,

Monsieur est arrivé au CHRS en 2016. Il a eu des problèmes de santé importants. Par conséquent, Monsieur a bénéficié d'une carte de séjour « *étranger malade* » en 2017, puis au moment du renouvellement de celui-ci, il a eu des récépissés réitérés pendant 2 ans, avec le droit de travailler. En 2020, il a reçu une OQTF.

Durant plus de deux ans, entre 2022 et 2024, nous avons travaillé avec Monsieur et une juriste détachée de l'ADATE, afin de constituer un dossier pour la Préfecture, pour le motif d'admission exceptionnelle au séjour (présence de plus de 10 ans en France), en référence à [l'article de loi L.313-14 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile](#).

Cette démarche oblige les personnes à réunir de nombreux documents prouvant leur présence et leur insertion en France. La loi prévoit de réunir une preuve de présence par trimestre, mais en réalité, il est demandé aux personnes de fournir une preuve par mois : bulletins de paie, factures, ordonnances, avis d'imposition, attestations d'activités bénévoles et d'inscription en cours de français pour démontrer leur volonté de s'insérer.

Début 2024, le dossier était prêt. De son côté, la juriste a rédigé un long courrier d'accompagnement explicatif sur la situation administrative de Monsieur, ainsi que son engagement dans son quotidien en France. Elle a établi la liste de tous les documents existants dans le dossier et ce dernier a aussi été scanné dans son intégralité. L'ensemble de ces actions demande du temps et de la disponibilité pour les travailleurs sociaux et la personne.

Entretemps, la Préfecture a mis en place sa nouvelle politique en ligne pour les prises de rendez-vous afin déposer les demandes de titre de séjour.

Une fois par semaine (les mardis à 9h, puis à midi et enfin les vendredis à 18h), le service en ligne de la Préfecture a proposé des créneaux de rendez-vous. Cependant, alors que parfois, nous étions une dizaine de travailleurs sociaux de l'association, connectés 20 minutes avant, prêts à prendre n'importe quel créneau, il a été impossible de réussir à prendre un rendez-vous durant toute l'année 2024 (sauf de rares fois, pour les renouvellements de titre de séjour ou récépissés). Un article du « *Dauphiné Libéré* » datant du premier novembre 2024, a été publié pour mettre en exergue ces difficultés de prises de rendez-vous auprès de la Préfecture.

Très vite, au regard des difficultés rencontrées, un travail a été fait avec les personnes afin qu'elles puissent comprendre et tenter elles-mêmes ou avec des proches, de trouver un rendez-vous.

Pour Emmanuel, à ce jour (avril 2025), il n'y a toujours pas eu une proposition de rendez-vous pour déposer un dossier prêt depuis janvier 2024... Cette situation est en somme un exemple de circonstance d'allongement des durées de séjour pour des raisons purement administratives et organisationnelles.

Ginette :

Madame arrive en France en 2011 en venant du Congo RDC. Elle reste en France avec plusieurs titres de séjour pour différents motifs, dont celui de salariée depuis ces dernières années.

Madame a toujours travaillé lorsque son titre le lui permettait, principalement dans les métiers du BTP ; elle a toujours effectué ses recherches d'emploi seule et a travaillé de façon régulière.

Durant l'année 2024, madame a dû interrompre son activité professionnelle deux fois par suite, en raison de ruptures de droits. Début 2024, la Préfecture ayant changé ses modalités de prises de rendez-vous, beaucoup de personnes étrangères ont tenté en vain de trouver un rendez-vous auprès du site internet de la Préfecture, en devant se connecter sur la plateforme numérique un jour précis et à une heure précise.

Très vite, tout le monde s'est retrouvé confronté aux limites de ce fonctionnement. En effet, il nous était impossible de trouver un créneau disponible, même quand tous les travailleurs sociaux de l'association se connectaient au même moment. Cette organisation élaborée par la Préfecture a eu d'autres incidences. Nous avons appris, durant l'été 2024, que des « *Hackers* » avaient piraté le logiciel de la Préfecture afin de revendre les rendez-vous sur la place Saint Bruno, pour un tarif allant de 30 à 150 euros, sans certitude quant à sa réalisation.

Pour Madame, la conséquence fut la perte de son emploi (ruptures de CDD) à deux reprises, entre chaque récépissé de 3 mois. Ces pertes étaient dues à l'impossibilité de trouver un créneau de rendez-vous, et donc, au non renouvellement de son récépissé. Madame n'ayant aucun justificatif, elle n'avait plus le droit de travailler...

Ainsi, madame, ayant sa capacité à se débrouiller seule, à gérer son quotidien au niveau de son travail et de ses prises de rendez-vous, s'est retrouvé en situation de dépendance vis-à-vis des travailleurs sociaux et du CHRS car Madame ne savait pas se servir d'un ordinateur et d'un smartphone. D'autre part, cette situation a bloqué la constitution d'un dossier de demande de logement social, en l'absence de droits, et de revenus, empêchant la signature d'un bail et le paiement de loyers.

Christine Gamblin et Sophie Atlani
Travailleuses sociales à Oasis 38

V. Une nouvelle loi Immigration en janvier 2024 – Repères Juridiques

Évolution du droit au séjour des personnes étrangères en 2024 : constats et impacts sur l'accompagnement

La loi n°2024-42 du 26 janvier 2024, dite « loi immigration », a profondément modifié le droit au séjour des personnes étrangères, en instaurant de nouvelles dispositions restrictives, en particulier concernant le maintien des droits au séjour et l'accès aux titres de séjour de longue durée.



1. Limitation du renouvellement des cartes de séjour temporaires

La loi introduit une nouvelle règle : une carte de séjour temporaire portant la même mention ne pourra être renouvelée plus de trois fois. Concrètement, une personne titulaire d'un titre de séjour mention « *vie privée et familiale* » (qu'il s'agisse du motif "*parent d'enfant français*", "*conjoint de Français*"...) ne pourra obtenir cette carte que 4 fois au total. Au-delà, elle devra obligatoirement demander une carte de séjour pluriannuelle.

2. Durcissement des conditions pour les cartes de séjour pluriannuelles et les cartes de résident

Jusqu'au 26 janvier 2024, l'accès à une carte pluriannuelle nécessitait la signature du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), la participation aux 4 journées de formation civique et citoyenne, ainsi que le suivi des cours de français prescrits.

Désormais, pour obtenir une carte pluriannuelle, s'ajoute une obligation nouvelle. Il faut justifier d'un niveau de langue française de niveau au moins égal au A2 (écrit, oral, compréhension et expression). De plus, un examen civique est désormais prévu à l'issue de la formation civique.

Concernant la **carte de résident**, le niveau de langue requis est rehaussé à **B1**, contre **A2** auparavant. Elle reste conditionnée à une certaine durée de séjour préalable, variable selon les situations.

À noter : ces nouvelles exigences ne sont pas encore en vigueur, le décret d'application n'ayant pas encore été publié. Elles entreront en vigueur au plus tard **le 1er janvier 2026**. À ce jour, aucune disposition n'est prévue pour les personnes en grande difficulté linguistique (analphabétisme, illettrisme) ou en situation de handicap.

3. Renforcement des effets des OQTF

La durée d'exécution des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) est passée de 1 à 3 ans. Ainsi, une personne sous OQTF ne peut plus déposer de nouvelle demande de titre de séjour avant l'expiration de ce délai de 3 ans (hors exceptions prévues par la loi pour certaines catégories).

Par ailleurs, le simple fait d'avoir été concerné par une OQTF dans le passé, même si cette dernière est prescrite ou exécutée, peut désormais constituer un motif de refus lors d'une nouvelle demande de titre de séjour.

4. Difficultés d'accès aux rendez-vous en préfecture

En parallèle de ce durcissement législatif, l'année 2024 a été marquée par de graves difficultés d'accès aux rendez-vous en préfecture, du fait de la généralisation des démarches dématérialisées et de la suppression des guichets physiques. A partir du mois de mars 2024, aucune personne hébergée au CHRS n'a pu déposer de première demande de titre de séjour nécessitant un rendez-vous en Préfecture.

La mise en place du télé service ANEF (Administration Numérique des Etrangers en France), permettant aux personnes étrangères de déposer certaines demandes de titre de séjour, a également compliqué certaines démarches. A titre d'exemple, Mme H., dont le compte ANEF a été bloqué en raison d'une erreur d'adresse mail, n'a pu déposer sa demande de renouvellement de titre de séjour dans les délais. Ce n'est que plus de deux mois suivant l'expiration de son titre de séjour que la Préfecture a accepté que son dossier soit déposé en version « *papier* », sans passer par le télé service. Pendant ces deux mois, Mme n'avait plus le droit de travail et ne percevait plus de prestations familiales.

De nombreuses personnes, pourtant en situation régulière, ont connu des ruptures de droits (fin de titre de séjour ou de récépissé), en raison de l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous dans les délais. Face à ces blocages administratifs, certaines ont dû faire appel à des avocats pour engager des recours en référé, afin que le juge administratif oblige la préfecture à leur accorder un rendez-vous.

Conclusion

Cette évolution du cadre législatif, combinée à une organisation préfectorale de plus en plus numérisée, place les personnes étrangères dans une insécurité administrative croissante. Elle génère également une forte pression sur les professionnels du secteur social, contraints de jongler entre des exigences juridiques de plus en plus complexes, l'accompagnement des publics les plus vulnérables et les lenteurs ou blocages institutionnels. Ces différents éléments sont autant de freins à la bonne réalisation des missions d'insertion conduites par le CHRS.

Hortense Popielas,
Juriste de l'association ADATE

